DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
17° : ALGER
21° : TAMANRASSET

www.dknews-dz.com

Mercredi 6 décembre 2017 - 17 Rabi al-Awwal 1439 - N° 1778 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE-THAÏLANDE
Le Président Bouteflika félicite le Roi de Thaïlande pour la fête nationale de son pays P. 24

ALGÉRIE - CHINE
M. Raouya reçoit le vice-président du Comité chinois de la conférence consultative politique du peuple P. 24

ALGÉRIE – HONGRIE
2ème commission économique mixte algéro-hongroise : vers le renforcement de la coopération dans différents domaines P. 5

ALGÉRIE - CROATIE
Le ministre de la Justice examine avec l'ambassadeur de la Croatie la coopération juridique et judiciaire P. 5

A L G É R I E - F R A N C E

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président français Emmanuel Macron en visite d'amitié et de travail aujourd'hui en Algérie

Le Président français, Emmanuel Macron, effectuera aujourd'hui une visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République.

"A l'invitation de Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, son excellence Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française, effectuera aujourd'hui, une visite d'amitié et de travail en Algérie", précise la même source.

"Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du partenariat d'exception que l'Algérie et la France sont attelées à bâtir et à conforter, sera une occasion pour les deux pays, notamment durant les entretiens entre les deux Chefs d'Etat, d'explorer de nouvelles voies pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la France et de procéder à une concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", souligne la Présidence de la République.

P. 24

• Explorer de nouvelles voies pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la France

ARMÉE
M. Gaïd Salah souligne les efforts consentis pour la modernisation des Forces de l'ANP P. 3

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB :
« Application rigoureuse de la loi contre les personnes impliquées dans le vol d'eau potable » P. 3

ENERGIE : M. GUITOUNIL L'A INDIQUÉ LUNDI DE MILA
Lancement début 2018 du projet d'approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Mila et Jijel P. 4

DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS :
Lancement «incessamment» d'une caravane de sensibilisation sur la zakat P. 4

SANTÉ

CANCER DU POUMON :
les anciens fumeurs passent à travers les mailles du dépistage

P. p 12-13

CULTURE

8E FICA :
L'oeuvre de Cheikh Anta Diop immortalisée au cinéma P. 17

FOOTBALL

ELIMINATOIRES CAN-2018 (DAMES) PRÉPARATION :
La sélection algérienne en stage à Sidi-Moussa P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna P. 3

ESAA

Formation sur «Le management financier»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise aujourd'hui et demain à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Pins-Maritimes, Alger), une formation-action sous le thème : «Le management financier pour financiers et non financiers» à. Cette rencontre a pour objectif d'enseigner les attributions relevant de la fonction finances ainsi que l'équilibre financier qui met en exergue le fonds de roulement et la trésorerie, tout en mettant en évidence l'analyse financière normative et l'intérêt de l'utilisation des outils modernes tels que le Good Will et le Scoring. Par ailleurs, ce séminaire sera illustré par des études de cas et des exercices d'application qui permettront aux apprenants d'assimiler au mieux le concept du management financier et de son application.

Horaire des prières

Mercredi 17 Rabi Rabi al-Awwal 1439

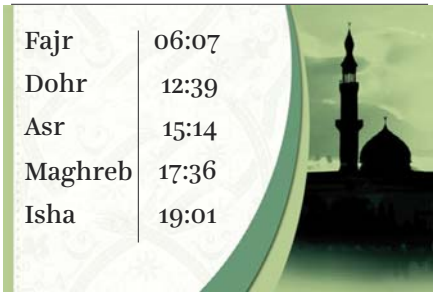

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:01

MÉDÉA

1e édition du festival national du théâtre comique

Le Centre culturel, Hassen El Hassani, abrite jusqu'au 7 décembre, la 11e édition du festival national du théâtre comique. Cette 11e édition porte le nom du défunt artiste et comique Hassan El Hassani.

VENDREDI AU CERCLE FRANTZ-FANON (OREF)

Exposition de l'artiste-peintre Nawel Bellal

Dans le cadre de sess activités artistiques et culturelles, l'Office Riadh El Feth (OREF), abrite du 8 au 14 décembre au cercle Frantz Fanon, une exposition de l'artiste-peintre Nawel Bellal, intitulée "Samã".

CE MATIN À L'INSFPF

L'enrichissement de la mémoire nationale en débat

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission hebdomadaire "Rendez-vous avec l'Histoire", le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h à Institut national spécialisé de formation professionnelle en froid (INSFPF) de Bir Mourad Raïs, une rencontre-historique sous le thème "Comment chacun participe à l'enrichissement de la mémoire nationale avec des documents, des informations et des objets historiques".

LE 9 DÉCEMBRE À ORAN

Séminaire sur «Les stratégies communicationnelles en contexte médical»

La faculté de médecine d'Oran, abrite samedi 9 décembre de 10h15 à 12h15, un séminaire sur «Les stratégies communicationnelles en contexte médical : Médecins-patients, médecins-médecins».

JEUDI À L'INSTITUT OOREDOO

Formation au profit des journalistes

Ooredoo poursuit son cycle de formations au profit des journalistes et organise jeudi 7 décembre à 09h30, à l'Institut Ooredoo de Birkhadem (Route de Tixeraïne), la 61ème session sous le thème : «La publicité : un outil de Communication», dispensée par Dr. M'hamed Bitouri, expert en Ressources humaines et en Communication.

GALERIE EL YASMINE

Exposition de l'artiste Djeffal Adlane

La galerie d'art El Yasmine, organise vendredi 8 décembre à partir de 15h, le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Djeffal Adlane intitulée «Itinérance». L'exposition se poursuivra jusqu'au 23 décembre.

Météo

	Max	Min
Alger	17°	04°
Oran	17°	03°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	16°	04°
Tamanrasset	21°	06°

JEUDI AU PALAIS DE LA CULTURE

Exposition dédiée aux artistes de Tlemcen

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Centre des arts et expositions (CAREX), organise jeudi 7 décembre à partir de 16h au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, une exposition dédiée aux artistes de Tlemcen : Habib Amri, Noureddine Ben Azouz, Noureddine Ben Hamed, Mebarki Ahmed et Talbi Moulay Abdellah.

SEAAL

Suspension demain de l'AEP à Rouiba et Reghaia

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procèdera demain jeudi 7 décembre de 08h à 20h à des travaux de maintenance sur une canalisation principale de production. Ces travaux, localisés au niveau de la station de pompage zone industrielle Rouiba, engendreront une Suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera les localités des communes de Rouiba (Zone industrielle) et Réghaia (Zone industrielle, Cité Aisset Mustapha et la Cité Iris). SEAAL précise à ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux. Par ailleurs, un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant cette suspension. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par cette opération, indépendante de sa volonté, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

PALAIS DES EXPOSITIONS

4e Salon national de l'Innovation

Le Palais des Expositions (Pins-Maritimes, Safex), abrite jusqu'au 9 décembre, La 4ème édition du Salon national de l'innovation. Le Salon qui réunit les porteurs de projets, les industriels et les investisseurs est organisé par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). En marge du Salo, des conférences sur l'innovation, sa relation avec le secteur de l'industrie et la recherche scientifique seront animées par des experts de différents secteurs. Un concours qui mettra en compétition 30 inventeurs pour le prix de la meilleure invention de l'année sera également organisé à cette occasion.

Ooredoo et FAPH pleinement engagés aux côtés des personnes handicapées

Ooredoo, entreprise citoyenne et fidèle à ses engagements, célèbre, en partenariat avec la Fédération algérienne des personnes Handicapées, la Journée internationale des Personnes Handicapées du 3 décembre. Pour marquer cette journée mondiale, Ooredoo et la FAPH ont organisé conjointement lundi 04 décembre à Alger, une rencontre sous le slogan «Tous ensemble pour ne laisser personne de côté», ayant regroupé une centaine de personnes vivant avec différents handicaps et leurs familles, en présence de la présidente de la FAPH, Mme Atika El Mameri et de M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel chargé des Relations Publiques et Médias, représentant M. Hendrik Kasteel, le DG de Ooredoo. Dans son intervention, intitulée : «Acquis et perspectives en matière de droits des personnes handicapées et rôle de Ooredoo dans l'accompagnement de la FAPH », Mme El Mameri a rappelé l'importance de l'implication de l'ensemble des citoyens et acteurs de la société civile pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. Pour sa part, M. Djezairi, a mis en avant l'engagement indéfectible de Ooredoo pour accompagner la FAPH dans ses projets d'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées visant à leur garantir une meilleure insertion sociale et professionnelle. Depuis 2015, Ooredoo est fier d'accompagner en tant que Partenaire la FAPH, un mouvement national militant pour l'égalité des chances et la promotion des droits des personnes handicapées.

ARMÉE

M. Gaïd Salah souligne les efforts consentis pour la modernisation des Forces de l'ANP

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné mardi à Alger, les efforts consentis ces dernières années pour le développement, la modernisation et l'optimisation des capacités des Forces de l'ANP, lors d'une visite de travail au siège du Commandement des Forces Navales, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans la dynamique du suivi de l'exécution du plan de développement des Forces Navales visant à promouvoir, développer et moderniser les capacités de notre flotte navale, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP a effectué, ce matin du 05 décembre 2017, une visite de travail au siège du Commandement des Forces Navales», précise le communiqué.

A l'entame de la visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP «a observé un moment de recueillement sur l'âme du Chahid Souidani Boudjemâa, dont le nom est porté par le siège du Commandement des Forces Navales, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant l'héroïsme du Chahid, en récitant la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux Chouhada». Le général de Corps d'Armée a procédé, par la suite, en compagnie du général-major Mohamed Larbi Haouli, à «l'inspection et l'inauguration du voilier-école El Mellah, numéro de bord 938, qui vient renforcer nos Forces Navales dans le cadre du plan de développement, visant à moderniser notre flotte navale, et qui contribuera à optimiser les capacités de défense de l'ANP», relève la même source. Le vice-ministre de la Défense nationale «a inspecté les différents compartiments et parties du bâtiment, où d'amples explications lui ont été données à propos de ses missions, ses composantes et ses caractéristiques».

«Le voilier-école El Mellah à trois mâts qui constitue un moyen pédagogique de haute performance, est équipé des dernières technologies de pointe en matière de navigation maritime, capable d'opérer dans un rayon très large pour accomplir ses diverses missions de formation et d'instruction, entre autres, entrainer les élèves officiers à naviguer à voiles et développer leurs aptitudes physiques et psychiques de navigation dans les conditions les plus sévères», explique le communiqué.

En outre, «ce bâtiment rehausse leurs capacités à naviguer en maniant les voiles sans avoir recours aux moteurs et forge leurs connaissances pratiques dans le domaine de la navigation maritime».

Par la suite, le général de Corps d'Armée «s'est réuni avec l'équipage, les cadres et les personnels des Forces Navales, où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des écoles et unités des Forces Navales, les félicitant de cette importante acquisition, en rappelant les efforts consentis pour le développement et la modernisation de nos Forces Navales», relève la même source.

«Pour commencer, je tiens à présenter mes vives félicitations à l'ensemble de l'équipage du voilier-école El-Mellah, pour le parfait accomplissement de leur mission de transfert, à Alger dudit bâtiment, dans les délais prévus, ce qui constitue en soi, une première épreuve professionnelle que vous venez d'aborder avec succès.

Mes félicitations à nos Forces Navales et à l'ANP pour cette réalisation, plutôt cet important acquis qui constituera une valeur ajoutée de qualité venant appuyer le cursus de formation pratique de nos Forces Armées», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Il a souligné que «ce navire-voilier El-Mellah représente une Ecole ambulante, pour laquelle nous avons tant veillé qu'elle soit dotée des outils pédagogiques les plus développés et un moyen efficace parmi d'autres dont la vocation est d'acclimater les élèves à l'environnement maritime et à la nature de leur milieu professionnel, d'optimiser leur esprit de groupe et leur interopérabilité, ainsi que de leur apprendre les spécificités de la navigation maritime et d'enrichir leurs savoirs professionnels pratiques, à travers l'exécution des exercices d'application à son bord». «Ceci, a-t-il fait valoir, aboutira inéluctablement à assimiler les programmes de préparation au combat et à optimiser l'opérabilité de l'élève sortant en le dotant de toutes les performances opérationnelles et tactiques requises qui lui permettront d'effectuer, dans l'avenir, les diverses opérations navales et de faire face aux différentes difficultés qu'imposent les missions assignées». A cette occasion, le général de Corps d'Armée «a rappelé les efforts consentis, ces dernières années, pour l'optimisation des capacités de l'ANP et la modernisation de toutes ses composantes, et ce, conformément aux orientations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale», note le communiqué. «Dans ce contexte, il est invariablement évident, que l'effort laborieux et continu, voire fructueux, qui est devenu une empreinte de l'application du Haut Commandement de l'ANP, ces dernières années, grâce au soutien dont bénéficient nos Forces Armées de la part de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, pour que nos éléments militaires atteignent, qu'il s'agisse des Forces Navales ou autres Forces, les plus hauts niveaux d'état-prêt opérationnel et de combat, ainsi que les degrés les plus élevés du sens de responsabilité et celui du devoir national», a-t-il précise.

«Tel est l'objectif ultime et telles sont les nobles aspirations pour lesquelles nous remercions Allah le Tout-Puissant pour leur concrétisation, dont les résultats font, avec mérite, la fierté de nos Forces Armées, qui ne ménageront, à l'avenir, aucun effort pour assurer leurs permanents développement et évolution», a rappelé le chef d'état-major de l'ANP.

Le général de Corps d'Armée a mis, à cet effet, l'accent sur «l'importance majeure que confère le Haut Commandement de l'ANP au volet de la formation de la ressource humaine qui demeure la pierre angulaire dans les efforts de développement consentis à plus d'un niveau».

«Perfectionner les connaissances, élargir les expériences et permettre à l'élève stagiaire d'assimiler et de saisir le capital scientifique dispensé tout au long de la période de formation théorique, tout en étant pleinement ouvert à une culture universelle, ce sont des objectifs que nous visons à atteindre, à travers l'acquisition de cette Ecole ambulante, qui sera suivie, avec le bon vouloir d'Allah le Tout-Puissant, par d'autres réalisations, par lesquelles nous confirmons l'importance ultime que nous accordons au domaine de la formation, et par conséquent à la composante humaine qui constitue, comme je l'avais affirmé maintes fois, une pierre angulaire, dans les efforts de développement que nous fournissions en tout lieux et à plus d'un niveau», a indiqué le général de Corps d'Armée. «A cet effet, je réitère, encore une fois, notre grande fierté et notre satisfaction de ce qui a été atteint jusqu'à présent, au niveau des Forces Navales, en termes d'importantes réalisations en un temps record, à l'instar des autres Forces et l'ensemble des composantes de l'ANP, nous permettant ainsi de braver les difficultés et marquer un pas considérable sur le parcours du développement et de la modernisation», a-t-il affirmé.

«Enfin, nous remercions Allah le Tout-Puissant à chaque pas que nous entreprenons sur la voie de la loyauté à Allah et à l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, ainsi qu'à notre Patrie l'Algérie, Le prions d'éclairer notre chemin vers la réussite et la prospérité, qu'Il apporte son soutien au fils de l'Algérie, fidèles au serment et engagés à l'honorer au service de notre Nation et de sa dignité», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale.

A l'issue de cette rencontre, le général de Corps d'Armée «a donné des instructions et des orientations au commandement du voiler-école El Mellah et à son équipage, les exhortant à veiller à sa préservation et sa maintenance périodique, conformément aux normes en vigueur, afin d'assurer le parfait accomplissement de ses missions de formation et d'instruction avec toute l'efficacité requise», note le communiqué. A leur tour, les membres de l'équipage dudit voilier et les élèves des écoles des Forces Navales «ont exprimé leur joie et leur fierté quant à cet important acquis à la hauteur de nos Forces Navales et de son histoire prestigieuse», conclut la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Batna (MDN)

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, en possession d'armes à feu, ont été arrêtés lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 4 décembre 2017 à Batna (5e Région militaire), cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, en leur possession trois (3) armes à feu», précise la même source. En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire «a intercepté, à Bordj Bou Arreridj (5e RM), deux (2) narcotrafiquants et saisi (4,5) kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-frontières ont saisi (4) fusils de chasse à Tébessa (5e RM)».

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, en coordination avec les éléments des douanes, à Tamanrasset et In Guezzam (6e RM), neuf (9) orpailleurs et saisi trois (3) véhicules tout-terrain, (4200) litres de carburants, divers outils d'orpaillage, (6,6) quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Biskra (4e RM), un contrebandier et saisi (10.500) paquets de cigarettes».

De même, 60 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Tlemcen, Nâama, Adrar, Bechar, Ghardaïa et Ouargla», rapporte également le communiqué.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB :

«Application rigoureuse de la loi contre les personnes impliquées dans le vol d'eau potable»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a averti, lundi à Tipasa, que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur à l'encontre de toute personne impliquée dans le vol d'eau potable. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a fait état de vols quotidiens d'eau signalés et estimés entre 10 à 15 % de la production nationale, évaluée à neuf (9) millions de M3 d'eau/Jour.

Aussi, a-t-il fait part, à ce sujet, du lancement programmé, par ses services, d'une vaste campagne de lutte contre le vol de l'eau, en coordination avec les walis de la République, a-t-il indiqué, non sans souligner l'importance de cette ressource vitale, considérée comme un bien public «soutenu par l'Etat et produit au prix d'enveloppes colossales», a-t-il observé.

S'agissant des prévisions du ministère de tutelle relatives aux réserves d'eau, M. Necib a fait cas de l'enregistrement de 100 millions de M3 avec les premières chutes de pluies ayant permis, selon lui, la mobilisation d'importantes quantités d'eau dans l'extrême Est du pays, dont notamment Annaba et El Taref, qui avaient accusé un recul dans leurs réserves, a-t-il relevé.

Le ministre des Ressources en eau a, par ailleurs, prévu une hausse dans le taux de remplissage des barrages, à l'échelle nationale, pour atteindre 53% grâce aux chutes de pluies, actuellement en cours, dans de nombreuses régions du pays.

Au volet de la protection des villes contre les inondations, M. Necib a particulièrement cité le projet de protection de la ville d'Alger, en phase de parachèvement, le qualifiant de «projet colossal susceptible de garantir la protection de la capitale du pays contre toute inondation».

Il a rappelé, en outre, la réalisation en cours d'importants projets économiques avec des compétences algériennes et des taux d'intégration élevés, dont des dragues pour le désenvasement des barrages, fabriquées par une entreprise publique algérienne, avec un taux d'intégration estimé à 60 % et une prévision d'atteinte de 80%, à l'avenir, pour un coût d'1,5 milliard DA l'unité.

Le premier engin du genre est prévu à la réception en janvier prochain, a annoncé le ministre. M. Necib a également annoncé l'organisation d'une journée d'études, prévue la semaine prochaine, devant réunir les responsables de son ministère avec ceux de l'Environnement et de la Jeunesse et des Sports, afin de débattre de la gestion des périmètres des barrages et du lancement d'investissements en leur sein, selon un cahier des charges prenant en compte les facteurs environnement et sécurité notamment.

Le ministre des Ressources en eau avait procédé, dans la matinée, en compagnie du wali de Tipasa, au lancement du projet de transfert des eaux à partir du barrage Kef Eddir, dans les hauteurs de Damous, à l'ouest de la wilaya, avant la mise en service de deux réservoirs d'eau dans la ville de Tipasa.

APS

EL TARF :
Généralisation « avant fin 2018 » des réseaux de distribution du gaz naturel à travers l'ensemble des communes

La distribution publique du gaz de ville sera généralisée "avant fin 2018" à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf avec le raccordement de nouvelles zones au réseau d'alimentation en cette énergie, a indiqué le chef de l'exécutif, Mohamed Belkateb.

Les conduites devant ramener le gaz aux localités de la wilaya ont été déjà réalisées, a précisé lundi le wali, en marge des "portes ouvertes" organisées par la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) sur le danger du monoxyde de carbone, soulignant qu'avec le raccordement de nouvelles zones, la wilaya d'El Tarf passera de 56% du taux de couverture à 100% "d'ici à la fin de 2018".

Selon la même source, les efforts de l'Etat tendant à faire bénéficier les couches démunies de cette précieuse énergie, ont, à ce jour, permis "le raccordement des foyers de vingt (20) communes de cette wilaya".

Une enquête "sera lancée incessamment" par les services de la wilaya dans le but de recenser les familles nécessiteuses "devant bénéficier d'une prise en charge du coût de raccordement au réseau de distribution du gaz", a indiqué Mohamed Belkateb. De son côté, le directeur local de l'énergie, Mourad Khelifa, a indiqué que près de 250 foyers localisés dans la commune de Bougous "seront raccordés la semaine prochaine" au réseau de distribution publique de gaz de ville. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la généralisation de l'opération d'alimentation en gaz naturel, énergie inexistante en 2000 dans la wilaya d'El Tarf, a-t-il rappelé, tout en mettant en exergue l'importance de cet investissement public dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment ceux des zones montagneuses.

Les "portes ouvertes", de trois jours organisées à la placette publique sous le slogan "tous pour un hiver dans la quiétude", visent à sensibiliser les citoyens quant à l'impérative vigilance dans l'utilisation du gaz et la manipulation des équipements fonctionnant au gaz naturel notamment en cette période de froid. Les bons réflexes à adopter, le recours à des professionnels pour le ramonage ou autres opérations de maintenance, ainsi que les différentes prestations assurées aux clients et diverses autres explications inhérentes au thème ont été présentés aux visiteurs pour permettre à tout un chacun de passer un hiver à l'abri de tout risque.

BARRAGES
Mostaganem: le taux de remplissage des barrages a atteint 60 % suite aux dernières précipitations

Le taux de remplissage des trois barrages de la wilaya de Mostaganem a atteint 60 % suite aux dernières précipitations, a-t-on appris mardi du directeur des ressources en eau.

Moussa Lebgaâ a indiqué que la pluie enregistrée le week-end dernier a atteint 42 millimètres permettant une augmentation de 10 % des eaux stockées dans les barrages de Kerada (Sidi Ali), d'Oued Chellif (Oued El Kheir) et d'Oued Kramis (Achaacha).

L'apport du barrage de Kerada qui est le réservoir du système du MAO (système de transfert des eaux Mostaganem-Arzew-Oran) a atteint 80 %, soit 60 millions de mètres cubes, celui du barrage de Oued Chellif du même système est à 52 % (28,6 millions m3) et Oued Kramis à 48 % (21,6 millions m3), a souligné le même responsable.

M. Lebgaâ a également fait savoir que les eaux emmagasinées au niveau des barrages sécuriseront suffisamment la wilaya de Mostaganem dans les années à venir.

Ces apports s'ajoutent aux quantités produites par la station de dessalement de l'eau de mer (200.000 m3 par jour) et les nappes phréatiques dont les réserves atteignent 55 millions m3/an. La capacité de stockage des trois barrages de la wilaya de Mostaganem est de 175 millions m3 répartis entre le barrage de Kerada (75 millions m3), Oued Chelliff (55 millions m3) et Oued Kramis (45 millions m3). La wilaya de Mostaganem compte sur ces trois barrages, la station de dessalement de l'eau de mer (10 km à l'est de Mostaganem) et 21 forages pour couvrir ses besoins en eau potable estimés à 210.000 m3/jour.

ENERGIE :
Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitounil l'a indiqué lundi de Mila Lancement début 2018 du projet d'approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Mila et Jijel

Le projet d'approvisionnement en gaz naturel des foyers des régions montagneuses entre Hammala (Mila) et Djimla (Jijel) sera lancé "début 2018" a indiqué lundi à Mila le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

En marge d'une cérémonie de raccordement de 1.100 foyers au chef-lieu de la commune de Hammala, le ministre a précisé que les travaux de pose d'une canalisation 12 pouces entre Hammala et Djimla pour l'approvisionnement en gaz naturel de 1.300 foyers de ces localités montagneuses débuteront "en 2018".

Dans ce cadre, la Société de distribution de l'Est (SDE), filiale de Sonelgaz, a signé un accord avec Sider pour la fabrication de 60 km de canalisations (12 pouces) pour ce projet a détaillé le ministre soulignant que ce projet vise à étendre le réseau de gaz à ces régions montagneuses.

La concrétisation de ce projet accroitra le taux de couverture de la wilaya de Mila en gaz naturel, actuellement de l'ordre de 64 %, à 80 %, a-t-on souligné. A Oued El Athmania, le ministre a inspecté le transformateur interlignes 400-200-60 kilowatts et a fait état, à l'occasion, d'un nouveau projet confié à la société de gestion du réseau de transport d'électricité (GRTE) pour sécuriser l'approvisionnement de Mila et cinq autres wilayas de l'Est et l'approvisionnement du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel). Au village de Hassi Khelifa dans la commune de Chelghoum, le ministre a présidé la mise en service de l'alimentation en gaz de 306 foyers dans une ambiance festive et de joie des familles bénéficiaires.

Dans la commune de Grarem Gouga, 110 appartements dans un ensemble résidentiel de l'Office de promotion et de gestion immobilière ont été desservis en cette énergie après trois ans d'attente.

Sur site, le ministre a insisté sur la nécessité de raccorder les nouvelles cités aux réseaux électriques et de gaz avant leur occupation.

M. Guitouni a inspecté également le complexe d'enfutage des bouteilles de gaz butane (7.000 bouteilles/jour) de Chelghoum Laïd et a inauguré dans la ville de Mila une agence commerciale de la SDE. Il a en outre assisté à l'école primaire de la mechta Khelifa Bouaziz au lancement de la campagne de sensibilisation aux risques de mauvaises utilisations des appareils fonctionnant au gaz ciblant les établissements scolaires et autres institutions publiques. Le ministre a salué à l'occasion le dernier accord des pays producteurs de pétrole reconduisant à fin 2018 la réduction de leur production et leur impact "positif" sur le marché du pétrole.

EDUCATION NATIONALE:
Un plan national de formation pouroptimiser les aptitudes des élèves affirme Mme Benghabrit

Le ministère de l'Education nationale a élaboré un plan national de formation qui accorde une importance primordiale aux apprentissages et à l'acquisition de connaissances dans un environnement scolaire adéquat, a annoncé lundi à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

Ce plan, qui «cible toutes les catégories de fonctionnaires du secteur, notamment les inspecteurs et les enseignants, sera, dès cette année, au cœur des priorités du secteur», a déclaré la ministre lors d'une conférence nationale sur le plan de formation des fonctionnaires du secteur 2017-2020. 53 thèmes de formation ont été choisis.

Le premier porte sur le traitement pédagogique à travers l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accorder des sessions de formation sur le WEB via la plate-forme numérique de formation à distance, a fait savoir Mme. Beghabrit.

Le plan répond aux besoins des fonctionnaires et prend en considération les situations auxquelles ils font face lors de l'exercice de leur fonction, selon la ministre qui précise que la formation leur permettra d'acquérir des compétences professionnelles qui leur permettront de s'adapter aux nouvelles exigences de leur profession et de se recycler tout au long de leur parcours professionnel.

L'optimisation de la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves est «une priorité nationale» qui implique l'amélioration de la performance pédagogique en classe et dépend de la formation des enseignants mais aussi d'aspects liés à la déontologie de la profession, estime la ministre, rappelant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait insisté sur cet aspect en 2000 lors de l'installation de la commission nationale de réforme du système éducatif.

Ce plan de formation permettra de prendre en charge toutes les problématiques auxquelles fait face le secteur, tant en matière d'évaluation pédagogique qu'en matière de gestion. La formation en matière d'évaluation pédagogique s'articule essentiellement sur le traitement pédagogique, les méthodes d'enseignement des matières et l'évaluation pédagogique.

En matière de gestion, la formation comprend plusieurs axes dont la législation et la règlementation du secteur, la médiation, l'application sur le terrain de la charte de déontologie du secteur et la numérisation, précise-t-elle. Ces solutions sont le fruit des études nationales et internationales qui ont démontré que les aptitudes des élèves en mathématiques, en culture scientifique et en compréhension écrite sont «insuffisantes», a-t-elle dit. Cela a été démontré lors de plusieurs conférences à l'instar de celles de 2014 et de 2015 ou encore lors de l'opération de recensement et d'analyse des erreurs commises par les candidats lors des examens nationaux organisés par le ministère en collaboration avec les laboratoires de recherche universitaires ou à travers la participation des élèves aux concours internationaux, selon la ministre.

La première responsable du secteur a rappelé les efforts consentis pour la scolarisation de 9.5 millions d'élèves inscrits dans 27.000 établissement éducatifs et encadrés par plus de 700.000 fonctionnaires pédagogiques et administratifs.

DIRECTION DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS :
Lancement « incessamment » d'une caravane de sensibilisation sur la zakat

Le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation à la zakat "sera donné le 15 décembre prochain" dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction des Affaires religieuses et des wakfs (DARW), a-t-on appris mardi auprès des responsables de ce secteur.

La caravane qui sillonnera les centres culturels, les établissements de jeunes et les mosquées de la wilaya s'inscrit dans le cadre de la "dynamisation de la 16ème campagne de collecte de la zakat, lancée le mois d'octobre dernier à l'occasion de la fête d'Achoura, a précisé à l'APS le chef du bureau de la zakat, Lakhdar Boulehlib.

L'ensemble des zones industrielles, des centres commerciaux et des exploitations agricoles sera également ciblé par cette caravane qui se poursuivra jusqu'à mi janvier prochain, selon le même responsable.

Des journées d'information à travers l'ensemble des communes, au cours desquelles les objectifs du Fonds de la zakat seront expliqués et débattus, sont prévues au titre de cette opération animée par des membres de la commission de wilaya d'accompagnement et de suivi de ce Fonds, a-t-il ajouté. Pas mois de 60 millions de dinars ont été collectés lors de la précédente campagne (15ème), a souligné dans ce contexte la même source, faisant savoir que 5.003 familles démunies, recensées dans toutes les localités de la wilaya, ont bénéficié d'une aide, dans le cadre des fonds collectés, au titre de cette campagne.

Prés de 40.000 familles nécessiteuses dans la wilaya de Constantine avaient bénéficié de ce Fonds, depuis son institution en 2003, selon les dernières statistiques établies par les services de la DARW.

APS

ALGÉRIE – HONGRIE

2ème commission économique mixte algéro-hongroise : vers le renforcement de la coopération dans différents domaines

L'Algérie et la Hongrie ont convenu mardi à Alger, lors de la tenue de la deuxième commission économique mixte algéro-hongroise, d'élargir et de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines.

A l'issue de cette réunion, co-présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Abdelkader Bouazghi et le Secrétaire d'Etat de l'Administration Publique auprès du ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce Extérieur Csaba Balogh, un Procès-Verbal et quatre accords de coopération ont été signés.

Le PV signé porte sur l'élargissement de la coopération bilatérale dans 21 domaines différents dont l'agriculture, l'industrie, l'énergie dont les énergies renouvelables, l'aménagement du territoire, l'éducation et la formation, l'enseignement supérieur, l'habitat, les ressources en eau, les travaux publics, le transport et la Justice.

Les autres signatures portent sur un protocole d'accord de coopération dans les technologies de l'information et de la communication, un mémorandum d'entente dans le tourisme et un accord entre la CACI (Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie) et son homologue hongroise pour la création d'un Conseil d'affaires entre les opérateurs des deux pays.

Un avenant au mémorandum d'entente signé en 2011 par le ministère de l'Agriculture et son homologue hongrois, portant sur la coopération dans le domaine de l'aquaculture, a été également signé à cette occasion.

"Il est temps que les excellentes relations politiques qui lient les deux pays soient traduites par une large coopération économique", a recommandé M. Balogh en estimant que l'Algérie était et sera toujours pour la Hongrie un "partenaire africain privilégié et stratégique".

En se disant "très engagé" à concrétiser les accords signés sur le terrain, avec un accent particulier sur le secteur agricole, il a avancé que son pays tenait à faire profiter l'Algérie, dans le cadre d'une large coopération bilatérale, de l'expertise hongroise phare dans le tourisme, la formation, la santé, l'environnement et les TIC.

Le ministre d'Etat auprès du ministère hongrois de l'Agriculture Zsolt Feldman, également présent à la réunion, a de son côté fait savoir que son pays était disposé à doter l'Algérie de l'expertise hongroise dans le domaine agro-alimentaire.

La tenue de cette session et les accords signés "témoignent de la volonté politique commune d'aller de l'avant dans le renforcement des relations bilatérales et de leur conférer un contenu qui reflète l'excellence des liens historique et d'amitié entre les deux pays", s'est réjoui pour sa part M. Bouazghi.

Le ministre a salué, à cette occasion, les résultats positifs en termes de flux touristiques enregistrés grâce à l'inauguration, en 2016, d'une ligne aérienne Alger-Budapest assurée par Air Algérie en souhaitant voir la compagnie aérienne hongroise assurer à son tour cette liaison aérienne directe.

Il a également salué l'effort déployé par les autorités et les universités hongroises pour accueillir annuellement un nombre croissant d'étudiants algériens, en signalant que le nombre de bourses universitaires octroyées par ce pays au profit de ces étudiants augmentera en 2018 par rapport à 2017.

Les travaux de la commission, entamés lundi, ont été en outre, pour les deux pays, une occasion pour examiner et évaluer la coopération bilatérale déjà en cours et discuter des opportunités de partenariat dans différents domaines.

Dans le secteur agricole, les filières avicole, bovine, laitière, céréalière et aquacole ont fait l'objet d'une attention particulière des deux parties.

Les cadres algériens, intervenant à cette occasion, ont insisté sur la nécessité de concrétiser rapidement les projets de partenariat décidés auparavant et d'identifier de nouveaux projets gagnant-gagnant.

L'industrie agro-alimentaire a été également retenue comme secteur de coopération prioritaire par l'Algérie vue la valeur ajoutée que le partenaire hongrois pourrait y apporter.

Il a été également convenu de développer des partenariats dans le tourisme thermal, sachant que la Hongrie est l'un des leaders mondiaux dans ce domaine.

Cette coopération devrait se concrétiser à travers l'échange de délégations d'experts qui seront chargés d'identifier des projets d'investissement en Algérie.

Dans le secteur de la santé, des actions concrètes ont été proposées surtout dans les domaines de la prévention, le contrôle des produits pharmaceutiques et de la transfusion sanguine.

Le transfert technologique, le développement des parcs technologiques et l'accompagnement des projets de création d'entreprises innovantes ont été retenus comme axes privilégiés en ce qui concerne la coopération dans les TIC.

Les deux parties ont enfin convenu de poursuivre leurs discussions pour finaliser les autres instruments juridiques échangés dans le domaine de la formation professionnelle, des sports, des archives et de l'investissement, en vue de leur signature lors de la prochaine rencontre bilatérale.

Un Conseil d'affaire pour booster les échanges bilatéraux

La création du Conseil d'affaires algéro-hongrois constitue, pour M. Bouazghi, une étape importante dans le renforcement des contacts directs entre les opérateurs économiques des deux pays et un cadre approprié pour la promotion des relations économiques et commerciales bilatérales.

Les échanges commerciaux entre les deux pays restent faibles avec une balance commerciale bilatérale déficitaire pour l'Algérie.

Durant les neuf premiers mois de 2017, l'Algérie a importé de Hongrie pour 93 millions de dollars, contre 156 millions de dollars pour toute l'année 2016, a indiqué à l'APS la directrice générale de la Caci, Mme Wahiba Bahloul. L'Algérie importe surtout de la Hongrie des équipements mécaniques et électriques, des produits chimiques et des produits sidérurgiques.

En revanche, l'Algérie n'a pratiquement rien exporté vers ce pays de l'Europe centrale durant la même période.

"Nous enregistrons une forte demande hongroise pour l'importation de produits agricoles algériens, notamment les légumes.

La création du Conseil d'affaire va nous aider à placer nos produits sur le marché hongrois", a déclaré Mme Bahloul.

La première session de la commission économique mixte algéro-hongroise s'est tenue en septembre 2015 à Budapest.

ALGÉRIE – HONGRIE

M. Ouyahia reçoit le secrétaire d'Etat auprès du ministre hongrois des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu mardi à Alger le secrétaire d'Etat chargé de l'Administration publique auprès du ministre hongrois des Affaires étrangères et du commerce extérieur, M. Csaba Balogh, indique un communiqué des services du Premier ministre.

M. Balogh effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 2ème session de la Commission économique mixte algéro-hongroise qui se tient mardi. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, souligne la même source.

Pour rappel, la première session de la commission économique mixte algéro-hongroise s'était tenue en septembre 2015 à Budapest.

Lors de cette première session tenue dans la capitale hongroise, le secteur agricole, les filières avicole, bovine et laitière avaient fait l`objet d`une attention particulière avec l'examen d'un projet de partenariat engagé entre la Société de Gestion des Participations Production Animales (SGP/PRODA) et la société hongroise Balbona Tetra pour la production des grands parentaux avicoles.

Les deux parties avaient également identifié, lors de cette première session, d`autres domaines de coopération.

Il s`agit de l'aquaculture, de l'alimentation animale et de la mise en place d'un pôle d'excellence pour les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, la proposition de la délégation algérienne était de privilégier la recherche et le développement de la biotechnologie et la production de médicament générique en Algérie.

La mise en place d'un réseau mixte de recherche et de formation, les jumelages entre les instituts spécialisés et l'organisation de manifestations scientifiques conjointes avaient été retenus comme axes prioritaires pour le développement du secteur des TIC.

Par ailleurs, les deux pays avaient finalisé, à l`occasion de cette première commission mixte, cinq (5) accords dans les domaines de la formation professionnelle, de la culture, des sports, des archives et des technologies de l'information et de la communication.

En septembre 2016, la compagnie Air Algérie avait inauguré la ligne aérienne commerciale régulière entre Alger et Budapest, devenant ainsi la première compagnie aérienne au niveau du Maghreb à desservir la Hongrie sans escale.

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'UA appuie le choix de l'Algérie pour coordonner la stratégie antiterroriste en Afrique

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a appuyé le choix de l'Algérie pour coordonner les efforts de l'UA en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Lors du dernier sommet ayant réuni les chefs d'Etat de l'UA et ceux de l'Union européenne (UE) dans la capitale ivoirienne, Abidjan, le président de la Commission de l'UA a félicité l'Algérie et son Président Abdelaziz Bouteflika pour «la coordination efficace des efforts de l'UA en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme», tout en précisant que l'Algérie avait été choisie pour son «expérience pionnière» en la matière et sa «politique efficace» dans la lutte contre l'extrémisme violent, invitant, par la même occasion, l'ensemble des pays africains à «suivre l'expérience de l'Algérie» dans ce domaine.

APS

ALGÉRIE-CROATIE

Le ministre de la Justice examine avec l'ambassadeur de la Croatie la coopération juridique et judiciaire

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a reçu lundi l'ambassa deur de la Croatie à Alger, Marin Andrijasevic, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale, particulièrement dans le domaine juridique et judiciaire. L'entretien a été l'occasion aux deux parties «d'aborder les questions de coopération bilatérale, particulièrement dans le domaine juridique et judiciaire et d'examiner les voies et moyens de renforcer l'échange d'expériences concernant les questions d'intérêt commun», a précisé le communiqué du ministère de la Justice.

OPAEP-BM

Vers une coopération OPAEP-BM dans les secteurs du gaz et de l'électricité

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) a affirmé qu'elle cherchait à coopérer avec la Banque mondiale (BM) dans les secteurs du gaz et de l'électricité.

Une délégation de la BM a visité le siège de l'OPAEP la semaine dernière dans la capitale koweïtienne, notamment pour discuter du commerce du gaz naturel dans la région et du marché commun arabe de l'électricité, a affirmé Abbas Naqi, secrétaire général de l'OPAEP.

La délégation de cette institution financière internationale a salué le rôle de l'OPAEP comme plateforme de dialogue, et a également rappelé l'important rôle joué par la BM et par la Ligue arabe dans le marché arabe commun de l'électricité, a indiqué M. Naqi.

D'autres rencontres conjointes du même type devraient être organisées dans le but de transformer les idées et les projets les plus pertinents en mesures concrètes, a-t-il ajouté.

L'OPAEP réunit l'Algérie, l'Irak, le Koweït, la Libye, l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Egypte, le Qatar, la Syrie, la Tunisie et les Emirats arabes unis.

Créée en 1968, cette organisation vise à coordonner les politiques énergétiques dans les pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique.

NIGERIA

La Suisse va restituer 321 millions de dollars détournés par Sani Abacha

La Suisse a annoncé soir qu'elle allait restituer au Nigeria environ 321 millions de dollars (270 millions d'euros) détournés par l'ancien président Sani Abacha.

"Conformément à sa politique en matière de restitution de biens patrimoniaux acquis illégalement, la Suisse a passé un accord avec le Nigeria et la Banque mondiale sur la restitution de près de 321 millions de dollars américains au profit du peuple nigérian", a indiqué lundi le gouvernement suisse dans un communiqué. En mars 2016, la Suisse et le Nigeria avaient signé une lettre d'intention visant à la restitution de ces biens détournés. Ces 321 millions de dollars avaient été déposés au Luxembourg puis bloqués par un tribunal à Genève en décembre 2014. "Les fonds, (...) avaient été rapatriés et confisqués par la Suisse dans le cadre d'une procédure pénale menée par le ministère public genevois contre Abba Abacha", le fils de l'ancien président Sani Abacha qui a dirigé le pays de 1993 à 1998, précise le communiqué.

"L'accord (...) spécifie que les fonds seront restitués dans le cadre d'un projet soutenu et supervisé par la Banque mondiale", précise le communiqué, ajoutant que "ce projet doit renforcer la sécurité sociale des couches les plus pauvres de la population nigériane".

En passant cet accord, la Suisse affirme vouloir être conforme à sa stratégie de "blocage", de "confiscation" et de "restitution des avoirs de potentats".

A l'époque de la signature de la lettre d'intention, en 2016, le ministre des Affaires étrangères, Didier Burckhalter, avait assuré que "la lutte contre la corruption (était) une des priorités de la Suisse".

Sani Abacha, au pouvoir de 1993 à sa mort, en 1998, est accusé d'avoir détourné au total 2,2 milliards de dollars de la Banque centrale nigériane en 1994.

ORAN

63 millions DA pour régler les problèmes de chauffage dans les écoles

La direction des équipements publics de la wilaya d'Oran a dégagé une enveloppe de 63 millions de dinars pour régler les problèmes de chauffage signalés dans plus de 130 écoles à Oran, a indiqué à l'APS le directeur de l'éducation.

Les rapports des inspecteurs de l'éducation pour le mois de novembre ont révélé la non fonctionnalité des chauffages dans 132 écoles à Oran dont 104 écoles primaires, a fait savoir Arezki Slimani.

Alors que 104 écoles primaires sur 358 que compte la wilaya manquent de chauffage, les paliers moyen et secondaire "souffrent moins du problème" avec 21 CEM touchés sur 171 et 7 lycées sur 97 que compte la wilaya, a souligné M. Slimani, notant que les trois paliers sont concernés par les opérations de dotation de chauffages.

Dans la majorité des établissements concernés, "les chauffages existent mais ne sont pas fonctionnels, soit parce qu'ils sont en panne, soit parce que l'école n'a pas les moyens pour se procurer le combustible nécessaire

pour leur fonctionnement", a-t-il expliqué, ajoutant que le nombre d'établissements non équipés à la base d'appareils de chauffage ne dépasse pas 8 dans le palier primaire.

Sur instructions de la wilaya d'Oran et conformément aux directives du ministère de l'Education nationale d'assurer le chauffage dans tous les établissements scolaires avant la saison hivernale, une commission composée de membres de la direction de l'éducation et d'autres de la direction des équipements publics a été constituée pour pallier aux manques signalés.

La direction des équipements publics est prête à dégager 63 millions DA à cet effet, une somme largement suffisante, selon le même responsable qui a signalé que la direction de l'éducation a pré-évalué les besoins à 58 millions de dinars.

EMPLOI

Oran: plus de 72% des promoteurs des dispositifs d'aide à l'emploi affiliés à la sécurité sociale

Sur un total de 11.530 promoteurs ayant contracté des prêts auprès des dispositifs d'aide à l'emploi ANSEJ et CNAC à Oran, 8.319 sont affiliés à la sécurité sociale, soit plus de 72 %, a indiqué la directrice de la Casnos Oran.

En marge de "portes ouvertes" organisées au guichet de proximité de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) au cenre-ville d'Oran, Karima Benhadjar a précisé que sur les 4.156 entrepreneurs figurant dans le fichier de la CNAC, 2.800 sont affiliés à CASNOS, soit un taux de 67.37%.

Le taux est supérieur à l'ANSEJ, avec 5.519 adhérents sur les 7.374 publiés au fichier de ce dispositif, soit un taux 74.84%, a signalé Mme Benhadjar, ajoutant qu'un travail de sensibilisation est prévu pour les prochaines semaines pour drainer plus d'adhérents des deux dispositifs.

S'agissant des "portes ouvertes", la directrice de la CASNOS Oran a expliqué qu'elles sont organisées pour répondre aux questions de la population, mais surtout pour informer les non-salariés qui régulariser leurs situations sur les facilités disponibles.

Elle a appelé à cet effet les non-salariés actifs, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs à se rapprocher de la caisse avant le dernier délai fixé pour le 31 décembre en cours, pour le paiement des cotisations. Passé ce délai, ils ne pourront plus bénéficier des exonérations de pénalités de retard, a-t-elle rappelé, notant que les actifs non affiliés seront soumis à des affiliations d'office, à des mises en demeure et même à des actions contentieuses.

Dans un autre sillage, Mme Benhadjar a indiqué qu'un nouveau guichet de proximité assurant le recouvrement et les prestations a récemment ouvert ses portes au niveau de la commune de Bir El Djir, portant le nombre global des guichets de proximité à quatre (Ain Turck, Gdyel, Oran et Bir El Djir).

RWANDA

Lancement d'une première usine de recyclage de déchets électroniques

Le Rwanda a lancé son premier site de recyclage et de démantèlement de déchets électroniques, visant à sauver le pays des dangers environnementaux et à contribuer au développement économique et à la création d'emplois respectueux de l'environnement.

Située dans le district de Bugesera, dans la province de l'Est du pays, cette usine offrira une solution durable à la gestion des déchets électriques et électroniques, tout en évitant un impact négatif de ces déchets électroniques sur la santé humaine et sur l'environnement.

En avril 2014, le gouvernement rwandais a attribué, par le biais de l'initiative Green Fund, des crédits d'environ 1,5 million de dollars pour construire une centrale de recyclage des déchets électroniques dans le cadre de la Stratégie nationale de gestion des déchets électroniques.

Cette stratégie comprend un cadre national pour la gestion des déchets électroniques, ainsi qu'un programme national de collecte de ces déchets avec des primes incitatives, et l'établissement d'une usine de démantèlement qui sera connectée aux industries de

recyclage durable aux niveaux national, régional et international.

Cette centrale de traitement des déchets électroniques démontre la vision claire du Rwanda sur une voie de développement écologique et propre, a déclaré le ministre rwandais de l'Environnement, Vincent Biruta, lors du lancement de cette centrale.

Cette centrale recyclera tous les appareils électroniques qui constituaient auparavant une menace grave pour l'environnement du Rwanda, a dit M. Biruta.

A part la préservation de l'environnement, cette centrale doit également permettre d'économiser des milliards de francs au gouvernement, une fois les déchets électroniques démantelés et recyclés pour être réutilisés, selon le ministre.

Cette centrale aidera le pays à préserver l'environnement tout en créant des milliers d'emplois verts et en contribuant à réduire les risques liés aux déchets électroniques dangereux qui peuvent affecter la santé humaine et l'environnement, a souligné le ministre rwandais du Commerce et de l'Industrie, Vincent Munyeshyaka.

Plus tôt dans la journée, le Rwanda a lancé la Semaine de la croissance écologique, une série d'événements réunissant décideurs politiques et professionnels pour partager leurs expériences en matière de croissance écologique et de développement résistant au changement climatique.

APS

FINANCES

L'UE espère se doter d'une liste noire des paradis fiscaux

Les 28 ministres des Finances de l'Union européenne (UE) se réunissent mardi à Bruxelles dans l'espoir de se doter une liste noire d'environ 20 noms de paradis fiscaux opérant hors de leurs frontières.

Jusqu'au tout dernier moment, cette liste, très attendue après les scandales récents qui ont révélé différents systèmes d'évasion fiscale -- "LuxLeaks" fin 2014, "Panama Papers" en avril 2016 et "Paradise Papers" en novembre 2017 --, devrait encore faire l'objet de tractations entre les Etats membres.

Car, conformément aux règles européennes sur les questions fiscales, les 28 doivent s'entendre à l'unanimité sur le nom des pays "blacklistés". Selon l'agence AFP, deux listes de pays doivent être publiées mardi: une première liste "noire", comportant autour de 20 juridictions (une source parlant de 19) et une seconde "grise", avec 45 autres qui se sont engagées à améliorer leurs pratiques.Parmi ceux qui ont décidé de se plier aux demandes de l'UE, les pays

développés ont jusqu'à la fin 2018 pour le faire et les pays en voie de développement jusqu'à la fin 2019.

Quant aux éventuels paradis fiscaux des Caraïbes dévastés par des ouragans en septembre dernier, ils bénéficient d'un délai supplémentaire, jusqu'au printemps 2018, pour fournir des informations. La liste noire devrait en tous les cas être régulièrement actualisée, selon plusieurs sources européennes.

INDUSTRIE

Hausse de 0,4% des prix à la production industrielle dans la zone euro en octobre

Les prix à la production industrielle dans la zone euro ont progressé de 0,4% en octobre par rapport à septembre, a annoncé lundi l'Office européen des statistiques Eurostat. En septembre, les prix avaient crû de 0,5% par rapport à août. Par rapport à octobre 2016, ils ont progressé de 2,5% dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique.

En octobre 2017 par rapport à septembre dans la zone euro, la progression de 0,4% des prix à la production dans l'ensemble de l'industrie est due aux hausses des prix de 1,3% dans le secteur de l'énergie et de 0,3% pour les biens intermédiaires. Les prix sont restés stables pour les biens d'investissement ainsi que pour les biens de consommation durables et ils ont baissé de 0,2% pour les biens de consommation non durables. Les prix dans l'ensemble de l'industrie, à l'exclusion du secteur de l'énergie, ont augmenté de 0,2%. Dans les 28 pays de l'Union européenne, les prix à la production industrielle ont progressé de 0,4% en octobre par rapport à septembre. Ils ont augmenté de 2,6% sur un an.

ECONOMIE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC EN FRANCE

Vers un traitement de choc ?

Cherbal E-M

Le secteur de l'audiovisuel public français est à un virage très prononcé, avec des signes de crispation et une ambiance de cacophonie, en raison d'un côté l'impératif de la mise en œuvre des orientations stratégiques énoncées par le candidat Macron lors de sa campagne électorale et de l'autre les inévitables économies, estimées à 50 millions d'euros, demandées par le gouvernement.

Les fuites de documents et les déclarations des uns et des autres alimentent ainsi un climat de crispation et de tension entre les différents centres de décision en rapport avec ce dossier.

« Tout se décidera en quinze minutes sur un coin de bureau un soir, rue Saint-Honoré», avance un connaisseur des médias français cité par le site du quotidien lefigaro.fr qui explicite ainsi cette déclaration : « la réforme de l'audiovisuel public sera arbitrée directement à l'Élysée par Emmanuel Macron ».

Pour rappel le programme électoral de Macron comprenait notamment l'engagement de «faire évoluer l'organisation, le fonctionnement et la gouvernance des médias de service public», ainsi que la promesse de tout faire pour concentrer les moyens «sur des chaînes moins nombreuses mais pleinement

consacrées à leur mission de service public». Mais en attendant les arbitrages jupitériens sur la question, chacun y va de sa petite recette donnant l'impression d'une cacophonie générale. La ministre de la culture et de la communication, hors d'elle après avoir vu un document comportant ses propositions divulgué par le quotidien Le Monde, évoque des «documents provisoires, qui n'avaient pas vocation à être rendus publics», promet '' de porter plainte contre X'' en expliquant que, de toute manière que ce sont des « documents contenant des pistes de travail, et non validés».

A la lecture de ce document, on apprend en effet, selon la presse française que la ministre ne serait pas allée de main morte, et, d'après lefigaro.fr « que la tendance n'était plus à la demi-mesure ni au maniement des pincettes », avec en effet des propositions de choc: « suppressions de chaînes, fermetures de bureaux en région, regroupement des structures au sein d'un holding, révision de la gouvernance, du mode de nomination des patrons... », relève lefigaro.fr. Presque au même moment, la presse rendait également compte de nouvelles mesures d'économies en préparation au niveau du groupe France Télévisons.

Delphine Ernotte présidente de France Télévisions planche avec son équipe sur un plan qu'elle proposera à un prochain conseil d'administration. Mais des informations présentées lors d'une réunion de cadres donnent plus de détails sur un plan d'économie qui passe notamment par des économies de coûts de production des programmes et la suppression de 180 postes de travail. Peu favorable à l'idée de la ministre de la culture et de la communication de rassembler France Télévisions et Radio France, Delphine Ernotte penche plutôt pour des synergies au niveau européen pour se doter d'un service en mesure de concurrencer Netflix.

« Au niveau européen, France Télévisions tente de rebondir sur l'idée de « Netflix européen » évoquée par Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle », retient lemonde.fr qui juge néanmoins l'option difficilement réalisable, parce que d'une part, « les droits des séries et émissions se négocient pays par pays et peu d'acteurs de ce marché sont propriétaires de leurs œuvres au niveau européen », écrit-il, et que, d'autre part un service payant n'est pas envisageable sur le service public. Les journalistes du groupe, sur le qui-vive depuis quelques temps, inquiets à l'idée de voir des postes de travail supprimés, sont passés à l'action en se prononçant pour un vote pour un vote de défiance envers la patronne du groupe dans les jours à venir. Gardien des principes d'indépendance, d'équilibre et d'ouverture du paysage audiovisuel français le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a réagi au contenu du document du ministère de la culture et de la communication fuité dans la presse.

««Je pense qu'une fusion poserait beaucoup plus de problèmes d'intégration qui engouffreraient des efforts considérables et créerait des problèmes multiples, alors que les priorités me semblent être ailleurs, vers une meilleure qualité des programmes, un effort soutenu pour la création et un rajeunissement du public», déclaré son président M.Schrameck, repris par lefigaro.fr.

GRANDE BRETAGNE

Le patronat pessimiste sur la croissance au moins jusqu'en 2019

Le patronat britannique a publié vendredi des prévisions moroses sur la croissance britannique au moins jusqu'en 2019, pointant une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et l'incertitude entourant le Brexit.

Le CBI, principale organisation patronale du Royaume-Uni, a prévu que la croissance du pays se limiterait à 1,5% en 2017, 1,5% en 2018 et à peine 1,3% en 2019.

Ces prévisions ternes, qui s'arrêtent à la fin 2019, sont très proches de celles publiées le 22 novembre par l'institut public OBR.

«Après une année 2017 timide, la croissance britannique devrait rester poussive, avec moins d'énergie que ce que nous avons vu ces dernières années», a expliqué Rain Newton-Smith, l'économiste en chef du CBI, dans un communiqué.

«La demande intérieure devrait rester molle. Les dépenses des ménages vont rester sous la pression de salaires réels diminués et l'incertitude du Brexit va peser sur l'investissement des entreprises», a-t-elle ajouté.

Depuis la décision des Britanniques de quitter l'UE lors du référendum du 23 juin 2016, la livre sterling a dégringolé face au dollar et à l'euro, ce qui a renchéri les denrées importées, notamment alimentaires, et poussé l'inflation à 3%.

Comme les salaires n'augmentent pas aussi vite, les ménages britanniques, notamment les plus modestes, voient leur pouvoir d'achat s'effriter, ce qui pèse in fine sur la consommation.

Du côté des entreprises, un certain attentisme prévaut au moment où Londres et Bruxelles peinent à s'accorder sur les prérequis de la négociation d'un nouvel accord commercial entre le Royaume-Uni et l'UE.

Aucune période de transition n'a en outre été confirmée pour l'instant pour faire le pont entre le Brexit, prévu fin mars 2019, et l'entrée en application d'éventuels nouveaux accords.

«Il est clair que le Brexit affecte les plans d'investissement des entreprises qui doivent se préparer au scénario d'une absence d'accord.

Il est donc crucial que des progrès soient accomplis dans les négociations avec Bruxelles, particulièrement pour apporter davantage de clarté sur les accords de transition», a souligné Mme Newton-Smith.

Elle a ajouté que ces mornes prévisions s'inscrivaient dans un contexte de faible productivité au Royaume-Uni, également mis en avant par l'OBR dans un rapport choc publié au moment de la présentation du budget de l'Etat fin novembre.

L'économiste du CBI a néanmoins noté un point positif, avec la progression attendue des exportations dopées par la livre faible et une meilleure croissance mondiale.

Dans ce contexte, l'activité manufacturière dans le pays se porte bien, mais elle reste marginale face à la prédominance des services.

TOKYO

La Bourse ouvre à l'équilibre

La Bourse de Tokyo a ouvert lundi sans direction, décontenancée par les évolutions de l'affaire des ingérences russes lors de la dernière élection présidentielle américaine, éclipsant l'adoption par le Sénat américain de la réforme fiscale.

L'indice vedette Nikkei a ouvert en hausse de 0,1% à 22.843,53 points, mais glissait légèrement dans le rouge dans les premiers échanges.

L'indice élargi Topix a démarré en hausse de 0,28%, avant de tendre vers l'équilibre.

Le yen était en baisse face au dollar, qui valait 112,74 yens contre 112,58 yens vendredi à la clôture du marché tokyoïte.

L'euro en revanche cédait un peu de terrain face à la monnaie nipponne, à raison d'un euro pour 133,81 yens, contre 134,2 yens vendredi.

APS

BISKRA :

L'eau d'irrigation, souci majeur des agriculteurs

Le manque d'eau destinée à l'irrigation agricole dans les wilayas du Sud du pays constitue «le souci majeur» des agriculteurs, notamment ceux de la filière datte, ont affirmé les participants au Salon international des dattes de Biskra, clôturé lundi. De la commune d'Aïn Naga, l'investisseur dans le domaine agricole, Attef

Lehraki, dont divers produits (poivron, tomate et courgette) garnissent les étals de son stand aux côtés d'une variété de dattes, a indiqué que les programmes de soutien agricole ont permis aux nombreux agriculteurs de mettre en valeur de nouvelles terres destinées à la culture de divers produits, soulignant toutefois «la nécessité de fournir de plus grandes quantités d'eau et de creuser de nouveaux forages». Il a également mis l'accent sur l'importance de réaliser des retenues collinaires dans la région d'Aïn Naga.

De son côté, Boubakeur Fayçal, propriétaire d'une exploitation agricole dans la commune de Doucen, a relevé que les agriculteurs de la région de Doucen font face au problème de la rareté de l'eau d'irrigation, en raisonde la baisse du volume des eaux des forages de la localité, indiquant que la réhabilitation des forages ou la réalisation de nouvelles infrastructures hydrauliques sont «très coûteuses pour les agriculteurs».

Dans le même contexte, le président de l'association agricole ''Noulia'' de la commune de M'Chounech, dont plusieurs légumes hors saison étaient exposées au salon des dattes, a estimé que la baisse du niveau des eaux inquiète les agriculteurs, qui craignent, a-t-il soutenu, «le rétrécissement des superficies de leurs cultures» faute de ce liquide vital. La troisième édition du Salon international des dattes, ouverte samedi à l'Ecole nationale des sports olympiques de la ville de Biskra sous le thème «Créer une richesse alternative», a été organisée par la chambre algérienne du commerce et de l'industrie, la chambre de commerce et de l'industrie (CCI-Ziban), en collaboration avec la chambre de l'agriculture et la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Biskra.

BORDJ BOU ARRERIDJ :

Des contrats de travail et divers équipements distribués aux personnes aux besoins spécifiques

Un lot d'équipements pour personnes aux besoins spécifiques et des contrats de travail pour la même catégorie ont été attribués dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des handicapés, a indiqué lundi le directeur de l'action sociale (DAS) par intérim, Abdelkader Dehimi.

Lors d'une cérémonie organisée à cette occasion au centre psychopédagogique pour déficients mentaux dans la commune de Sidi Mebarek, il a été procédé à l'attribution de 9 fauteuils roulants électriques en faveur des enfants scolarisés et deux poussettes pour petits enfants, a précisé le même responsable.

Neuf (9) autres personnes non voyantes ont bénéficié également de contrats de travail, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), selon le même responsable.

La wilaya de Bordj Bou Arreridj avait bénéficié de 100 chaises roulantes affectées par la société de vente de matériels agricoles de Mostaganem, tandis qu'un montant puisé du budget de la wilaya a été alloué pour l'achat de 7 fauteuils roulants pour le club sportif amateur de basketball des Bibans qui évolue à la première division du championnat handi-basket. Des pièces théâtrales et une exposition des travaux manuels réalisés par des enfants des écoles relevant du secteur de la solidarité, figurent aussi au programme de la célébration de cette journée, a-t-on noté.

APS

OUARGLA :

18.000 élèves sensibilisés sur les risques électriques et gaziers

Plus de 18.000 élèves issus de différents établissements éducatifs dans la wilaya d'Ouargla ont été sensibilisés aux risques électriques et gaziers, et ce depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris lundi du directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

Cette action de grande sensibilisation d'envergure s'est articulée essentiellement autour d'une série de séances d'information effectuées dans 73 écoles primaires et collèges d'enseignement moyen, à travers le territoire de la wilaya, a précisé Ahmed Brahimi, en marge de journées portes-ouvertes sur les risques liés à la mauvaise utilisation de l'électricité et du gaz, et la rationalisation de la consommation. S'étalant sur trois jours (4,5 et 6 décembre), cette manifestation, organisée en collaboration avec les services de la Protection civile, vise à consolider la sécurité des habitants en leur donnant des conseils sur les situations à risques pour être plus conscients des éventuels accidents domestiques dus à la mauvaise utilisation de l'électricité et du gaz, et à améliorer leurs connaissances en matière de premiers gestes de secours de prévention et de sauvetage, selon les organisateurs. Elle permettra aussi d'orienter les clients sur les bonnes pratiques visant à réduire leur consommation, surtout en période de froid en hiver et de forte chaleur en été, dans le but de diminuer leurs facteurs et protéger les réseaux, ajoutent-ils.

ADRAR

L'utilisation des mathématiques dans différents domaines d'activités soulignée

Les participants à un colloque international sur l'utilisation scientifique des mathématiques, ouvert lundi à Adrar, ont mis en avant l'importance de l'application des mathématiques dans la solution de différentes questions et défis quotidiens pour l'efficacité économique de diverses activités humaines. Cette rencontre, à laquelle prennent part des experts et chercheurs nationaux et étrangers, a permis de braquer les feux sur le développement de l'utilisation des mathématiques et des technologies de l'information dans le traitement automatique et technique des différentes contraintes et problèmes rencontrés par les secteurs économiques, a indiqué le coordinateur du colloque, Mohamed Oumari. La rencontre est mise à profit par les enseignants et étudiants pour échanger les expériences scientifiques et se mettre au diapason du développement scientifique moderne réalisé en matière d'exploitation des mathématiques et des technologies de l'information en vue de renforcer la numérisation et la recherche de solutions intelligentes aux divers défis. Ahmed Abdellali, de l'institut d'informatique de l'université de Qatar, a exposé un modèle de résultats de recherches traitant de l'utilisation des mathématiques appliquées dans la numérisation de la langue arabe et ses variantes entre Machrek et Maghreb arabes, ayant permis le traitement informatisé de la langue arabe. Ouahab Abdelghani, enseignant à l'université de Sidi Bel-Abbès, a, de son côté, donné un aperçu sur la théorie du point fixe, résultat de recherches scientifiques réalisées avec le concours d'experts espagnols et américains.

Les travaux de cette rencontre de deux jours, qu'abrite le palais de la culture d'Adrar, prévoit l'examen d'autres questions liées au traitement électronique, la modélisation pour la prise de bonnes décisions, les rapports réseaux sociaux/enseignement électronique, l'importance des algorithmes et ses applications mathématiques, les réseaux de télédétection, la sécurité informatique et la qualité du service des réseaux.

KHENCHELA :

2.500 hectares de terres agricoles infestés par les rats des champs

Près de 2.500 hectares de terres agricoles de la wilaya de Khenchela sont infestés de rats des champs, a indiqué lundi l'inspectrice de la santé des végétaux auprès de la direction de la protection des végétaux et des contrôles Techniques.

Des terres agricoles dans les daïras de Babar, Ouled Rechache et Aïn Touila ont été infestées de rats des champs appelés également «Mérione de Shaw», a indiqué Radia Brahimi, précisant que les agriculteurs qui subissent les dommages du rat des champs seront dotés «au cours des prochains jours» de pesticides pour une opération de dératisation. L'utilisation des pesticides se poursuivra «jusqu'au mois de mars prochain en vue de préserver les récoltes agricoles», a affirmé la même responsable. Le fléau de prolifération de la mérione de Shaw a diminué dans la wilaya de Khenchela comparativement à la saison agricole précédente où les superficies agricoles envahies par de ce type de rongeurs étaient estimées à 4.000 hectares. Plusieurs facteurs ont contribué au recul de la superficie affectée par le rat des champs, entre autres, la campagne de sensibilisation menée par la direction des services agricoles (DSA) au cours de laquelle les agriculteurs ont été initiés aux méthodes de dératisation chimiques (en utilisant les pesticides) et mécaniques,ainsi qu'au labourage de la terre, a-t-on noté. L'inspectrice de la santé des végétaux a appelé les agriculteurs, qui utilisent les pesticides pour dératisation, à prendre les précautions nécessaires et à respecter les méthodes d'utilisation de ces produits chimiques.

M.BEDOUI L'A AFFIRMÉ :

« La sécurité routière, une préoccupation majeure qui nécessite l'adoption de nouvelles techniques »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, lundi à Alger, que la sécurité routière est devenue une préoccupation majeure nécessitant l'adoption de nouvelles techniques et de mesures plus efficaces en matière d'alerte immédiate pour réduire les accidents de la route.

La sécurité routière est désormais une préoccupation majeure nécessitant l'adoption de nouvelles techniques, non seulement pour la prévention contre les accidents de la route, mais aussi pour la sécurité routière et l'efficacité des mesures d'alerte immédiate concernant tout ce qui a trait aux accidents de la route», a indiqué M. Bedoui dans une allocution lors d'une rencontre couronnant le projet de jumelage entre le Centre nationale de la prévention et de sécurité routière (CNPRS) et la Direction générale de la circulation routière d'Espagne.

Après avoir rappelé que les dégâts occasionnés par les accidents de la route constituent un «lourd fardeau pour le budget de l'Etat», le ministre a souligné l'importance de veiller à ce que les politiques de sécurité routière ne soient pas un fardeau supplémentaire.

La Loi de Finances 2018 prévoit le financement en partie de la Délégation nationale de sécurité routière par les revenus provenant des infractions à la circulation routière et des taxes sur le transfert des biens», a fait savoir le ministre dans ce sens.

Par ailleurs, M. Bedoui a déclaré que le projet de jumelage entre les institutions des deux pays (Algérie-Espagne) s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics visant la concrétisation de la nouvelle stratégie de lutte contre ce fléau routier, précisant que l'expérience de jumelage a été «très fructueuse». Il a rappelé, dans ce sens, la nouvelle loi relative à la sécurité routière ayant permis la centralisation du traitement de ce dossier par le Gouvernement au niveau de son département. A cette occasion, le ministre a évoqué les axes de la nouvelles stratégie de lutte contre les accidents de la route, notamment la mise ne place d'un «cadre réglementaire nouveau et unifié en matière de gestion de la sécurité routière, liée désormais à la circulation sur la voie publique conformément aux standards internationaux».

Soulignant, dans ce même contexte, que la politique de la sécurité routière vise à actualiser le système de surveillance et de contrôle, M. Bedoui a rappelé l'adoption du permis à points, devenu une réalité en Algérie, a-t-il dit, grâce

au processus de modernisation engagé par le ministère de l'Intérieur, notamment à travers la numérisation des registres de permis de conduire, les infractions routières et l'immatriculation de véhicules. Par ailleurs, le ministre a relevé que l'Etat œuvre à adapter la nouvelle stratégie de lutte contre les accidents de la route aux recommandations internationales en vigueur en la matière à travers l'adoption des normes les plus exigeants pour atteindre les objectifs escomptés et la mise en place de nouveaux moyens en vue de financer notre politique, en s'inspirant des expériences européennes».

Dans cette optique, M. Bedoui a mis en avant la détermination de son département ministériel à «moderniser et réformer le système d'auto-école à travers le large recours aux technologies de l'information et de la communication pour développer les moyens de traitement du phénomène des accidents de la route. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la mise en application du système d'informations statistiques qui permettra d'obtenir le maximum d'informations concernant la sécurité routière et les accidents de la route, et ce à pour analyser ces données et comprendre les raisons de ce phénomène, et partant proposer de nouvelles solutions pour l'endiguer.

Affirmant que la Délégation nationale de sécurité routière sera «le pivot de la concrétisation de la stratégie nationale de sécurité routière qui englobera les approches pédagogique et coercitive dans une optique de prévention visant à garantir la sécurité des personnes et des biens, le ministre a prôné de renforcer ces deux approches par une base technologique moderne qui aide à les concrétiser.

De son côté, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, a affirmé que le projet de jumelage, réalisé et financé par l'UE en deux ans constitue un modèle à suivre, eu égard aux résultats obtenus en matière de sécurité routière, soulignant l'accompagnement et l'appui aux réformes initiées par l'Algérie dans ce domaine. Il a cité, dans ce sens, les principaux ateliers organisés dans le cadre de ce jumelage et qui ont été axés sur les modes de financement de la politique de la sécurité routière, la modernisation des moyens de collecte des données relatives aux accidents de la route et l'amélioration du système de gestion et de contrôle de la circulation et des usagers de la route.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Santiago Cabanas Ansorena, a salué les relations existant entre les deux pays, l'Algérie et l'Espagne, qualifiant le projet de jumelage de «nouveau jalon à même de raffermir davantage ces relations». Cette rencontre a eu lieu en présence du Directeur général de la Sûreté nationale, le Général major Abdelghani Hamel, de représentants des corps de sécurité et du corps diplomatique accrédité en Algérie ainsi que de représentants de la société civile.

TÉBESSA :

Lancement d'une vaste campagne de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

Une vaste campagne de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone a été lancée lundi par la direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) de Tébessa, en partenariat avec les services de la protection civile, a-t-on constaté. Cette campagne a débuté depuis l'agence commerciale du quartier 11 décembre 1960, au centre ville de Tébessa, a précisé à l'APS la chargée de la communication de la SDE, Mme Nardjes Benaarfa, détaillant que l'initiative se poursuivra dans une deuxième agence de la SDE au chef lieu de wilaya et dans la commune d'El-Aouinet.

Elle a, dans ce contexte ajouté que cette campagne vise à fournir «des conseils et des consignes» pour prévenir les asphyxies au monoxyde de carbone et réduire le nombre d' accidents causés par cette substance soulignant que cette campagne sera également mise à profit pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de l'économie dans la consommation quotidienne de l'électricité.

A l'occasion, des informations sur le dispositif de paiement électronique des factures de consommation d'électricité et de gaz au niveau des agences commerciales via la carte interbancaire (CIB) ont été présentées aux citoyens.

RELIZANE :

3 morts et cinq blessés dans deux accidents de la route

Trois personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus lundi soir à Relizane, a-t-on appris mardi des services de la protection civile.

Le premier accident s'est produit lundi aux environs de 16h00 sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu dit «Douar Medadha», près d'El Hamadia suite à une collision entre un camion chargé de plus de 15 tonnes de gravier et trois véhicules légers.

L'accident a fait un mort et trois blessés, évacués vers la polyclinique d'Oued Rhiou. Le second accident a été enregistré à 22heures sur la RN 23, au niveau de la localité de «Kef Lazreg» relevant de la commune d'Oued Salam. Deux camions sont entrés en collision entrainant la mort de deux personnes alors que deux autres personnes ont été blessées.

Les victimes ont été transférées à la polyclinique de Mendes, a-t-on poursuivi, ajoutant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ces deux drames de la route

Un mort et 78 blessés le week-end en zones urbaines

Une personne a trouvé la mort et 78 autres ont été blessées dans 64 accidents de la route enregistrés les 1er et 2 décembre en zones urbaines, a indiqué lundi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un bilan. Le facteur humain «demeure la principale cause de ces accidents suivi d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et de la route», ajoute le communiqué. La DGSN a appelé les usagers de la route au « respect du code de la route et à davantage de vigilance», rappelant qu'un numéro vert (15-48), et le numéro de secours 17 restent au service des citoyens 24/24h.

MOSTAGANEM

Un cadavre repêché au large de la wilaya

Des pêcheurs ont retrouvé, dans la nuit de dimanche à lundi, le corps sans vie d'un homme au large du littoral de Mostaganem, a-t-on appris lundi de la protection civile. Un bateau de pêche a repêché, aux environs de 1 heure du matin à 3,5 miles marins à l'est de Mostaganem, un corps qui serait celui d'un candidat à l'émigration clandestine disparu, a-t-on indiqué. Le corps d'un mineur âgé entre 15 ou 17 ans a été retrouvé en décomposition et a été transféré vers le port commercial avant l'accomplissement des procédures administratives et son transfert ensuite vers la morgue de l'hôpital Che Guevara du chef-lieu de wilaya. Ce cas est le quatrième en l'espace de deux semaines où des pêcheurs ont repêché aux côtes de la wilaya, des corps de personnes non identifiées, qui seraient celles de harraga, a-t-on rappelé.

APS

VOLS ANNULÉS EN ITALIE:
La compagnie irlandaise Ryanair risque jusqu'à 5 millions d'euros d'amende

La compagnie aérienne irlandaise Ryanair risque jusqu'à 5 millions d'euros d'amende pour ne pas avoir correctement informé ses clients italiens de leurs droits après ses nombreuses annulations de vols, a annoncé lundi l'autorité italienne garante de la concurrence. «La procédure de non-respect» de ces obligations «qui vient d'être engagée pourra conduire à une sanction administrative financière comprise entre 10.000 et 5.000.000 d'euros», a annoncé l'Antitrust dans un communiqué.

Après un premier rappel à l'ordre le 20 septembre, l'Antitrust a constaté que les informations fournies par la compagnie aux passagers italiens sur son site et dans ses courriels restaient «incomplètes, non transparentes et trompeuses».

Le 25 octobre, l'Antitrust a donné 10 jours à Ryanair pour fournir à ses clients des informations «claires, transparentes et immédiatement accessibles» sur leurs droits. Mais la compagnie «n'a pas indiqué avoir fait ce qui était exigé» dans les délais et l'Antitrust a lancé la procédure «de non-respect».

En septembre, Ryanair avait en revanche obtempéré aux injonctions de l'Autorité britannique de l'aviation civile (CAA) et modifié les informations fournies en anglais. Première compagnie européenne en nombre de passagers transportés, Ryanair a été contrainte d'annoncer mi-septembre la suppression de 2.100 vols avant fin octobre, laissant 315.000 clients dans l'incertitude.

Fin septembre, la compagnie avait ajouté une nouvelle série d'annulations concernant 18.000 vols entre novembre et mars 2018, affectant 400.000 clients.

Ces suppressions avaient été justifiées par le grand nombre de jours de congés que ses pilotes ont à prendre avant début 2018, mais la crise a aussi révélé un malaise persistant d'équipes navigantes excédées par les méthodes de management de la compagnie irlandaise.

PHILIPPINES:
Suspension de la vente du vaccin contre la dengue

Les Philippines ont suspendu mardi la vente et la distribution du vaccin contre la dengue, après que le groupe pharmaceutique eut prévenu la semaine dernière qu'il pourrait aggraver la maladie chez les personnes jamais infectées auparavant.

L'archipel avait gelé vendredi la campagne publique de vaccination qui a vu plus de 733.000 écoliers recevoir le vaccin Dengvaxia, la première campagne du genre dans le monde. Le gouvernement a désormais élargi cette suspension aux relations individuelles entre patients et praticiens.

«Que le vaccin soit utilisé dans le cadre du programme de santé publique ou par un médecin du privé, c'est le même produit qui a été autorisé. Tout le monde est concerné par le rapport de la FDA» , a déclaré le secrétaire d'Etat à la Santé Gerardo Bayugo.

L'Agence philippine des produits alimentaires et des médicaments (FDA), qui dépend du ministère de la Santé, a fait savoir lundi qu'elle avait fait retirer le vaccin de Sanofi du marché pour «protéger le public».

La FDA «a immédiatement ordonné à Sanofi de suspendre la vente, la distribution et le marketing du Dengvaxia et d'obtenir le retrait du Dengvawia du marché jusqu'à satisfaction des directives de la FDA». Sanofi avait expliqué que le vaccin apportait «un effet protecteur persistant contre la dengue aux individus déjà infectés par le passé». Mais pour les autres, «davantage de cas sévères de dengue pourraient être observés en cas d'exposition au virus» après vaccination.

Cette annonce a soulevé beaucoup d'inquiétude aux Philippines, où la maladie transmise par des moustiques est très prévalente, en particulier chez les parents des enfants vaccinés lors de la campagne publique. Plus de 1.000 personnes sont mortes de la dengue en 2016 sur 211.000 cas, selon le gouvernement. Le groupe pharmaveutique en question a cherché lundi à apaiser les craintes, soulignant que les éventuels «cas sévères» ne seraient pas mortels. Les autorités philippines ont envoyé, elles, des signaux contradictoires. Le ministère de la Justice a quant à lui annoncé l'ouverture d'une enquête «sur le danger présumé pour la santé publique».

APS

ETATS-UNIS :
Les faucons pèlerins comme source d'inspiration pour contrer des drones illégaux

Les faucons pèlerins utilisent les mêmes stratégies d'attaque de leurs proies en vol que les missiles guidés ce qui offre une source d'inspiration pour concevoir des mini-drones capables de détruire des drones volant dans des zones interdites comme les aéroports ou au-dessus des prisons, indique une étude scientifique.

Pour cette étude, publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS), les chercheurs de l'Université d'Oxford au Royaume-Uni ont utilisé des récepteurs GPS miniatures et des caméras placés sur des proies factices traquées par des drones.

Ils ont pu ainsi suivre toutes les manœuvres et mouvements des faucons pour saisir la cible.

Ces scientifiques ont ensuite intégré ces données dans une simulation mathématique qui a révélé le système de guidage utilisé par l'oiseau pour intercepter la proie.

«Les faucons sont des prédateurs aériens agiles et rapides et le GPS et la caméra ont permis de montrer comment ces oiseaux interceptent des cibles mobiles qui ne veulent pas être attrapées», explique le professeur Graham Taylor du département de zoologie de l'Université d'Oxford, principal auteur de ces travaux initialement financés par le laboratoire de recherche de l'US Air Force. «Et ce qui est remarquable, c'est qu'ils se comportent de la même manière que la plupart des missiles guidés», pointe le chercheur.

Cette étude a notamment révélé que les trajectoires finales de l'attaque de ces faucons suivent la même loi de navigation que les missiles munis d'un système de guidage visuel, mais adaptée à leur moins grande vitesse.

La prochaine étape, expliquent ces scientifiques est d'appliquer les résultats de cette étude pour concevoir un nouveau type de drones guidés visuellement et capables d'intercepter en toute sécurité des drones volant illégalement à proximité d'un aéroport, de prisons ou d'autres zones interdites de survol, un problème grandissant.

Les autorités carcérales font état de l'usage croissant de drones pour acheminer de la drogue ou des téléphones portables dans des lieux de détention. Cette étude pourrait aussi apporter un nouvel éclairage aux scientifiques sur les comportements des autres espèces de prédateurs dans l'air, l'eau et sur le sol.

La Chine et le Canada conviennent de publier un communiqué conjoint sur le changement climatique

La Chine et le Canada ont convenu lundi de publier un communiqué commun sur le changement climatique et la croissance propre durant la deuxième édition du Dialogue annuel entre les Premiers ministres chinois et canadien, ont rapporté des médias chinois.

Les deux parties ont également convenu d'établir deux rencontres ministérielles entre leurs départements de l'environnement et de l'énergie propre, à l'occasion de la visite actuelle en Chine du Premier ministre canadien Justin Trudeau.

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, accompagne M. Trudeau afin de tenter, avec les dirigeants chinois, de renforcer la collaboration dans le domaine des changements climatiques et de la croissance propre.

La ministre devait discuter avec ses homologues dans le but de promouvoir les partenariats Canada-Chine et elle sera à la tête d'une mission commerciale sur les technologies propres avec des entreprises canadiennes, et co-diriger l'assemblée générale annuelle du Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement, à titre de vice-présidente exécutive internationale.

Elle procédera également au lancement du nouveau dialogue des ministres sur la coopération environnementale. Le Canada est «déterminé à faire preuve de leadership» et à travailler avec ses partenaires internationaux pour favoriser la transition vers un monde durable et résilient.

Plus de 15 entreprises canadiennes de technologies propres visiteront la Chine dans le cadre de la mission commerciale afin de faire la promotion de leurs produits et d'explorer les possibilités de partenariat avec des se spécialisent dans une foule de domaines, y compris l'air, l'eau et les sols propres.

Le Canada et la Chine entretiennent des liens de longue date dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques grâce à divers mécanismes, dont le Groupe de travail Canada-Chine sur les changements climatiques, le Comité conjoint Canada-Chine sur la coopération environnementale et le Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement. Ces mécanismes offrent une base solide pour une plus grande collaboration à l'égard de nos objectifs communs, y compris la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Lors de son entretien avec le Premier ministre canadien Justin Trudeau , le Premier ministre chinois Li Keqiang a appelé les deux pays à développer les intérêts communs sur la base du respect mutuel, de l'égalité et du bénéfice mutuel, en suggérant aux deux parties d'élargir les investissements bilatéraux, d'encourager les entreprises des deux pays à investir chez l'un et l'autre, et d'explorer conjointement les marchés tiers.

Il a appelé les deux pays à exploiter le potentiel de coopération dans les secteurs comme l'énergie propre, l'aviation et l'aéronautique, l'énergie nucléaire civile et la science agricole.

ETATS-UNIS :

Une étude démontre qu'en 14 ans le risque de décéder d'une surdose d'opiacées a été multiplié par 4 depuis l'an 2000

Les personnes hospitalisées pour une surdose d'opiacés ont quatre fois plus de risques de décéder en 2014 qu'en 2000, selon une étude qui pointe notamment du doigt l'essor du fentanyl, un nouvel analgésique beaucoup plus puissant que l'héroïne. «Plus de 35.000 personnes sont mortes l'an dernier d'une surdose d'héroïne ou d'opiacés synthétiques», précise Zirui Song, professeur adjoint à la faculté de médecine de l'université de Harvard. En 2000, 0,43% des hospitalisations liées à la prise d'opiacés avaient résulté en un décès contre 2,02% en 2014, selon les chercheurs, dont les conclusions sont publiées lundi dans la revue Health Affairs. Cette progression illustre l'ampleur de la crise de santé publique à laquelle sont confrontés les Etats-Unis ces dernières années. Les Blancs de plus de 50 ans aux revenus modestes sont les plus durement touch s par cette explosion de la mortalité par opiacés, soulignent les scientifiques.

Le taux d'hospitalisation lié à ces substances est resté relativement stable ces quinze dernières années mais elles sont de plus en plus dues à des surdoses. Avant 2000, la plupart des personnes se retrouvaient à l'hôpital à cause de leur dépendance aux opiacés ou à l'héroïne. Sur la même période, le taux de mortalité lié à la consommation d'autres drogues est resté inchangé.

«Ces résultats sont seulement une petite partie du problème auquel sont confrontés le corps médical et les décideurs en matière de santé publique», souligne le professeur Song, jugeant que la «situation qui en découle est préoccupante».

La crise des opiacés a été décrétée fin octobre urgence de santé publique par le président américain Donald Trump. Quelque 2,4 millions d'Américains, sur environ 320 millions d'habitants, en sont actuellement dépendants et 90 d'entre eux en meurent chaque jour.

CHINE :

7 personnes sauvées et 3 autres disparues suite au chavirement d'un navire en mer Jaune

Sept personnes ont été sauvées et troissont portées disparues après le chavirement d'un navire survenu lundi dans les eaux au large de Weihai, dans la province chinoise du Shandong (est), ont annoncé mardi des sauveteurs. Le navire «SHENG HAI» a chaviré à cause de vents violents rencontrés sur sa route, alors qu'il naviguait de Busan, en République de Corée, vers Yantai, au Shandong. L'incident s'est produit lundi à 9h00 environ. Tous les membres d'équipage sont tombés à l'eau.

Grâce aux efforts conjoints de navires chinois et de bateaux privés, sept personnes ont été sauvées alors que trois autres sont toujours portées disparues. Les autorités de l'immigration de Weihai ont mis en place des procédures de «passage vert» pour permettre aux membres d'équipage d'entrer en Chine le plus rapidement possible. Parmi les six rescapés, une personne a été hospitalisée pour pneumonie alors que les cinq autres se portent bien.

Les pigeons capables de distinguer les concepts du temps et de l'espace

Les pigeons sont capables de faire la distinction entre les concepts abstraits du temps et de l'espace, à l'instar des humains et des grands singes, selon une étude publiée lundi dans une revue spécialisée.

«La capacité cognitive des oiseaux est encore plus proche de celles des humains et des grands singes», juge Edward Wasserman, professeur de psychologie expérimentale à l'Université d'Iowa et principal auteur cette étude publiée dans «Current Biology».

Pour cette expérience, ces chercheurs ont montré à des pigeons une ligne horizontales statique, qui apparaissait pendant deux ou huit secondes, sur un écran d'ordinateur. La ligne mesurait parfois six centimètres de longueur, et parfois 24.

Les pigeons pouvaient choisir entre quatre symboles visuels pour indiquer si la ligne qu'ils voyaient était longue ou courte, ou si elle apparaissait brièvement ou plus longtemps. Toute bonne réponse était récompensée par de la nourriture. Les scientifiques ont ensuite compliqué le test en affichant sur l'écran la ligne, mais en variant sa taille et sa durée d'apparition. Et ce, de manière aléatoire.

Les pigeons ont été le plus souvent capables de déterminer que les lignes qui apparaissaient plus longtemps étaient également les plus longues, expliquent ces chercheurs.

Selon le professeur Wasserman, cela indique que les pigeons utilisent la même région cérébrale pour jauger l'espace et le temps, ce qui laisse penser que ces concepts abstraits ne sont pas traités séparément dans leur cerveau. Des résultats similaires ont été constatés lors de tests menés avec des humains et des singes, même si les pigeons utilisent pour leur part une autre région cérébrale. Chez les humains et les autres primates, c'est en effet le cortex pariétal du cerveau qui traite ces informations abstraites de l'espace et du temps. Or les pigeons ne possèdent pas de cortex pariétal, et doivent donc utiliser une autre partie de leur cerveau pour distinguer ces concepts, précisent les auteurs. Les résultats de cette expérience confortent l'opinion grandissante dans la communauté scientifique que d'autres espèces animales, comme les oiseaux, les reptiles et les poissons sont capables de prendre des décisions à partir de concept abstraits. D'autres expériences ont ainsi déjà montré que les corbeaux sont tout aussi intelligents que les primates et fabriquent notamment des outils pour saisir leur nourriture. «En fait, ces systèmes nerveux aviaires ont beaucoup plus de capacités que ne le suggère l'expression péjorative: avoir une cervelle d'oiseau», ironise le professeur Wasserman.

APS

KENYA

Ouverture de la 3ème Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi

La 3ème Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) s'est ouverte lundi à Nairobi sous le thème «vers une planète sans pollution».

L'assemblée se tient du 4 au 6 décembre au siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à Nairobi, avec la participation d'environ 4.000 représentants des milieux politique, économique et de la société civile, pour discuter des sujets en matière de l'environnement.

Erik Solheim, directeur exécutif du PNUE, a déclaré que toutes les décisions ambitieuses prises à l'occasion de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement seraient critiques, et que tous les efforts se sont résumé à un message simple : «nous devons prendre soin des personnes et de la planète». M. Solheim a également appelé à une action mondiale concertée pour la lutte contre la pollution et d'autres défis environnementaux.

Selon un rapport de l'ONU, la dégradation environnementale engendre 12,6 millions de décès chaque année, tous les habitants de la planète sont touchés par la pollution.

ALLEMAGNE:

Au moins 4 morts et 20 blessés dans un incendie

Au moins quatre personnes sont décédées et vingt autres ont été blessées dimanche dans l'incendie d'une résidence à Sarrebruck dans l'ouest de l'Allemagne, a annoncé la police. l'incendie s'est déclenché vers 13H30 heure locale (12H30 GMT) au premier ou au second étage, a rapporté l'agence de presse DPA, citant un porte-parole de la police. La police locale n'a pas précisé le nombre exact de blessés, mais le journal Saarbruecker Zeitung a rapporté qu'il y en aurait eu 20.

Deux septuagénaires faisant partie des tués ont été identifiés. Les causes du sinistre restent inconnues pour l'instant.

La police a passé l'après-midi à fouiller l'immeuble incendié à la recherche d'autres victimes éventuelles.

Une centaine de pompiers et de secouristes ont été déployés sur les lieux pendant l'incendie, et ont notamment sauvé plusieurs personnes. Dimanche également, la police a ouvert une enquête pour «incendie par négligence», un jour après qu'un incendie a éclaté dans un grattecciel résidentiel du district berlinois de Marzahn, blessant 22 personnes.

CANCER DU POUMON

LES ANCIENS FUMEURS PASSENT À TRAVERS LES MAILLES DU DÉPISTAGE

Les anciens fumeurs atteints par un cancer du poumon risquent de ne pas être repérés assez tôt, parce qu'ils ne correspondent plus aux critères de dépistage.

Le cancer du poumon est le cancer le plus meurtrier : 2 patients sur 3 atteints de cette forme de cancer sont diagnostiqués alors qu'ils présentent déjà une forme avancée de la maladie et moins d'un patient sur 10 en survit, cinq ans après le traitement. Or, selon les chercheurs de la clinique Mayo, dans le Minnesota (Etats-Unis), ces statistiques ne pourront s'améliorer que lorsque les «anciens fumeurs» feront partie des critères de dépistage.

Ces chercheurs, qui viennent de réaliser une étude auprès de 140 000 Américains âgés de 20 ans et plus (étude publiée dans la revue médicale Jama), expliquent que les fumeurs qui ont arrêté le tabac depuis de nombreuses années passent à travers les mailles du filet du dépistage. pour être éligible à ce dépistage il faut en effet avoir fumé 1 paquet par jour pendant 30 ans, être toujours fumeur ou avoir réduit sa consommation au cours des 15 dernières années. «Les anciens fumeurs, sevrés depuis plusieurs années ne sont donc pas dépistés. Et quand ils finissent par développer un cancer du poumon, on le découvre à un stade trop tardif» explique le Dr Ping Yang, épidémiologiste du Centre du Cancer de la Mayo Clinic.

Le cancer reste en sommeil pendant 20 ans

Cette alerte des chercheurs américains est étayée par une étude de l'Institut de recherche sur le cancer de Londres qui a montré récemment que le cancer du poumon pourrait rester en sommeil pendant plus de 20 ans chez les anciens fumeurs avant que les cellules cancéreuses ne se réveillent et se transforment en une forme agressive de la maladie.

«Pour gagner du terrain sur le cancer du poumon, il faudrait dépister également les personnes qui ont fumé moins de 30 paquets par an, ou qui ont arrêté de fumer depuis plus de 15 ans» insiste le Dr Yang. Dépister la maladie avant qu'elle ait commencé à évolué en

forme agressive permettrait en effet d'améliorer fortement le taux de survie. Rappelons qu'en Europe, pour la première fois, le taux de décès par cancer du poumon chez les femmes devrait dépasser le nombre de décès dus au cancer du sein. En moyenne, en 2015; 14,24 femmes sur 100 000 devraient mourir des suites d'un cancer du poumon, contre 14,22 décès dus au cancer du sein.

UN DIAGNOSTIC SOUVENT TROP TARDIF

Le cancer du poumon est souvent diagnostiqué tellement tard, qu'il est compliqué de le soigner, selon les résultats d'une étude scientifique britannique publiée dans la revue médicale Thorax. En effet, un patient sur 3 meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. Les chercheurs de l'Université de Nottingham (Grande-Bretagne) ont analysé les dossiers médicaux de 20 000 patients atteints d'un cancer du poumon entre 2000 et 2013. Et les résultats de cette étude révèlent que le taux de survie après le diagnostic d'un cancer est faible. En effet, 5% de ces patients ont été diagnostiqués après leur mort, 10% sont décédés dans les 30 jours suivant le diagnostic. 15% entre 30 et 90 jours et 70% ont survécu pendant plus de 90 jours. « Les patients à risque plus élevé de décès prématuré de cancer du poumon sont ceux qui ont manqué des occasions, par exemple lors d'une consultation pour un autre motif, de se faire détecter. Il ne s'agit pas d'élargir simplement le recours à la radio des poumons mais de mieux cibler cet examen après une évaluation clinique plus systématique et plus poussée», concluent les auteurs de l'étude. Si seul votre médecin peut confirmer la maladie, il est important de faire attention aux symptômes suivants. Ils peuvent malheureusement annoncer le cancer du poumon. Certains sont liés aux poumons, comme une toux intensive qui ne disparait pas, une douleur thoracique constante et qui s'intensifie quand on respire profondément ou qu'on tousse, des expectorations sanguinolentes (mucus expulsés des poumons quand on tousse), des essoufflements ou une voix enrouée. Et d'autres sont plus généralistes, comme la fatigue, la perte d'appétit, la perte de poids et une douleur importante à l'épaule.

Si cette étude est britannique, ce constat médical ne semble pas avoir de frontières et s'applique malheureusement aussi en France. En effet, le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents : en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position derrière ceux de la prostate, du sein et du colo-rectum. En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le responsable dans neuf cas sur dix) se hisse à une sinistre première place en terme de mortalité car il est souvent diagnostiqué trop tard.

GROS DORMEUR : ATTENTION AU RISQUE D'AVC

Dormir plus de 8 heures par nuit entraînerait un risque accru d'accident vasculaire cérébral chez les personnes de plus de 60 ans.
On ne peut encore malheureusement prévoir la survenue d'un AVC. Mais des chercheurs de l'Université de Cambridge et de l'Université de Warwick, en Grande-Bretagne, pensent avoir trouvé un indice qui aidera les médecins à prédire quelles sont les personnes à risque.
En effet, selon ces chercheurs, les personnes qui dorment plus de 8 heures par nuit ont 46% de risques en plus de souffrir d'un AVC que celles qui dorment entre 6 et 8 heures.
De même, comme cela avait déjà été montré dans une précédente étude, les personnes considérées comme de petits dormeurs (c'est-à-dire qui dorment moins de 6 heures par nuit) semblent également être plus sensibles à un accident vasculaire cérébral, leur risque étant supérieur de 18%.
Pour cette étude, les chercheurs ont demandé à plus de 9 600 volontaires (qui participaient à une vaste étude épidémiologique sur le cancer)

de calculer combien d'heures ils dormaient la nuit et de dire s'ils avaient l'impression d'être de gros dormeurs. Les chercheurs ont également recueilli une foule de renseignements y compris l'âge, l'éducation, le tabagisme et les habitudes de consommation, l'indice de masse corporelle, la pression artérielle et antécédents familiaux d'accident vasculaire cérébral.
Parmi les 9 692 volontaires, 346 ont subi au moins un accident vasculaire cérébral au cours des années qui ont suivi (dont 67 AVC mortels). Mais ces AVC ont beaucoup plus touché les gros dormeurs, au-delà de 63 ans. Les chercheurs ont également découvert que les femmes étaient plus à risque que les hommes.
On s'est beaucoup attaché à l'alimentation et au surpoids dans la prévention du risque vasculaire mais le rôle du sommeil dans la prévention de ce risque est encore mal connu. Il semble, en tous cas, que la recommandation de 7 à 8 heures de sommeil par nuit soit à suivre.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL : LES AVANTAGES DU TEST IMMUNOLOGIQUE

Dès le printemps, le test de dépistage du cancer colorectal proposé dans le cadre du programme national de dépistage organisé sera remplacé par un test immunologique. Mars sera, une nouvelle fois, le mois de la mobilisation contre le cancer colorectal. L'occasion de rappeler que ce cancer reste le 3e cancer le plus fréquent et le 2e cancer le plus meurtrier, alors qu'on peut en guérir 9 fois sur 10 s'il est dépisté à temps. Pour espérer détecter plus de cancers, les autorités sanitaires misent beaucoup sur un nouveau test immunologique, qui va remplacer à partir du mois d'avril le bon vieux test Hemoccult®, pas assez fiable selon les gastro-entérologues.

Il aura donc fallu attendre plus de 6 ans entre le feu vert accordé par la Haute autorité de santé au test immunologique (en décembre 2008) et son utilisation dans le cadre du programme national de dépistage organisé du cancer colorectal. La Société française de gastro-entérologie pousse donc un soupir de soulagement car ce test "détecte 8 cancers sur 10, à un stade le plus souvent curable, au lieu de 4 cancers sur 10 pour l'ancien test, et aussi 4 fois plus de lésions précancéreuses, qui peuvent être ensuite enlevées au cours d'une coloscopie, assurant ainsi une vraie prévention du cancer".

Les avantages du test nouvelle génération

Il est plus simple. Le test immunologique est plus pratique d'utilisation car il ne nécessite plus qu'un seul prélèvement de selles contre 6 précédemment (ce qui est quand même moins contraignant). La technique de prélèvement est plus ergonomique et limite la manipulation des selles.

Il est plus performant. Ce nouveau test a une sensibilité supérieure et permet une meilleure détection des cancers et des lésions précancéreuses. Selon l'Institut national du cancer (Inca) cette technologie peut permettre de détecter de 2 à 2,5 fois plus de cancers et de 3 à 4 fois plus d'adénomes (tumeurs bénignes).

Il est plus fiable. Il est en effet beaucoup plus sensible à la présence de sang humain dans les selles, un des signes de lésions précancéreuses (polypes) dans le colon ou le rectum. Grâce à l'utilisation d'anticorps, il ne peut être rendu positif par la présence de sang animal qui proviendrait de l'alimentation.

Démarrage en avril

Ce test immunologique sera proposé progressivement, à compter du mois d'avril, aux 16 millions de personnes concernées par le programme de dépistage du cancer colorectal. Cette simplification du test devrait permettre d'atteindre plus facilement le taux de 45% de participation au dépistage sachant qu'en 2013-2014, seules 29,8% des personnes concernées ont réalisé le test.

Et vous, est-ce que l'arrivée de ce nouveau test, plus simple, va vous inciter à vous faire dépister ? Parlez-en sur le forum.

CONSERVATEURS ALIMENTAIRES : ILS PROVOQUENT DES INFLAMMATIONS DE L'INTESTIN

Les conservateurs et autres additifs alimentaires seraient liés à des troubles digestifs et seraient responsables, en partie, de l'obésité.

Les conservateurs alimentaires, ce sont ces additifs qui vous permettent d'acheter au supermarché des produits ayant conservé les mêmes qualités qu'au premier jour de leur fabrication.

Ces produits chimiques présents dans les aliments, connus comme émulsifiants, apportent aux gâteaux leur côté doux et moelleux, à la margarine son côté crémeux ou à la vinaigrette son aspect lisse. Sans ces émulsifiants, nos produits préférés n'auraient pas la même texture et seraient beaucoup moins attrayants.

Le hic, c'est que des chercheurs de l'Université d'Atlanta, en Géorgie (Etats-Unis) viennent de découvrir que ces additifs alimentaires seraient responsables d'un certain nombre de nos soucis de santé. Dans une étude, publiée dans la revue médicale Nature, ils affirment avoir trouvé la preuve que ces produits chimiques présents dans les aliments peuvent modifier la flore intestinale, ou microbiote, ce qui pourrait causer l'inflammation intestinale qui rend une personne plus susceptible de développer une maladie inflammatoire (comme la maladie de Crohn), de souffrir de syndrome métabolique ou de surpoids.

Sous leur effet, les bactéries infiltrent la paroi de l'intestin

Pour leur étude menée sur les souris, les chercheurs américains ont ajouté à l'alimentation des rongeurs du polysorbate 80 et du carboxymethylcellulose, deux émulsifiants fréquemment utilisés dans les aliments, à des doses fréquemment utilisés dans les aliments transformés. Ils ont alors constaté d'importants changements dans les bactéries de l'intestin des souris ayant ingéré ces conservateurs. Sous l'influence des produits chimiques, les bactéries ont pu infiltrer la couche protectrice de l'intestin et ont activé des protéines responsables de l'inflammation.

Cela a alors provoqué de la colite chronique chez les souris génétiquement prédisposées à cette maladie. Mais cela a aussi provoqué une légère inflammation intestinale et un syndrome métabolique chez les souris non génétiquement prédisposées à cela.

Les chercheurs envisagent maintenant de mener leur étude sur l'homme afin de vérifier qu'ils obtiennent les mêmes résultats. «Il serait alors clair que les additifs alimentaires jouent un rôle prépondérant dans l'augmentation de l'obésité dans la population américaine» expliquent-ils. En attendant ils conseillent aux personnes qui souhaitent éviter ces troubles intestinaux de privilégier les aliments non préparés ainsi que les fruits et légumes frais.

LES 3 ALIMENTS LES PLUS ADDICTIFS

Pour les scientifiques, il est désormais certains que certains aliments ont un pouvoir addictif aussi fort que des médicaments ou des drogues. Bien évidemment, ce ne sont ni les carottes, ni les concombres !

Une équipe de chercheurs américains de l'Université du Michigan a mené une enquête sur la dépendance alimentaire. Selon leurs conclusions, certains aliments nous rendraient tout aussi «addict» que certains médicaments ou certaines drogues.

De précédentes recherches menées sur des rongeurs avaient déjà déterminé que les aliments transformés contenant notamment du sucre ajouté étaient capables d'entraîner une dépendance. Cette étude montre que certains aliments, très salés, très gras ou très sucrés, entraînent une véritable addiction chez l'homme car ils activent la même zone du cerveau que certaines drogues dures.

Pizza, chocolat et chips dans le trio de tête

Pour leur étude, les chercheurs américains ont demandé à plus de 500 participants d'étudier une liste de 35 aliments et de dire pour lesquels d'entre eux ils seraient «capables d'en manger jusqu'à s'en rendre malade» ou encore «prêts à essayer d'arrêter d'en manger». Les chercheurs ont ensuite fait la moyenne des scores enregistrés par les différents aliments et les ont classés par rapport au comportement addictif engendré (noté de 1 à 7).

Sans surprise, ce sont la pizza, le chocolat et les chips qui arrivent en tête de liste des aliments les plus addictifs. Suivis de près par les cookies et la glace. En revanche, tout en bas de la liste on trouve les concombres, les carottes, les haricots, la pomme et le riz brun.

Selon le Dr Nicole Avena, de l'Ecole de médecine du Mont Sinaï, c'est loin d'être un hasard car plusieurs études suggèrent que les aliments agréables au goût, hautement transformés peuvent produire des comportements et des changements dans le cerveau identiques à ceux de la drogue ou de l'alcool.

La dépendance alimentaire n'est pas un trouble officiellement reconnu. Le trouble le plus proche proche accepté par la communauté scientifique serait l'hyperphagie, ou compulsion alimentaire grave, qui consiste à absorber en une courte période de temps «une quantité de nourriture dépassant notablement ce que la plupart des personnes mangent dans le même temps et dans les mêmes circonstances». Toutefois, ces travaux devraient permettre de faire évoluer les comportements et l'approche des médecins dans le traitement du surpoids et de l'obésité.

lestopsante.fr

NIGERIA :

La Suisse va restituer 321 millions de dollars détournés par Sani Abacha

La Suisse a annoncé soir qu'elle allait restituer au Nigeria environ 321 millions de dollars (270 millions d'euros) détournés par l'ancien président Sani Abacha.

«Conformément à sa politique en matière de restitution de biens patrimoniaux acquis illégalement, la Suisse a passé un accord avec le Nigeria et la Banque mondiale sur la restitution de près de 321 millions de dollars américains au profit du peuple nigérian», a indiqué lundi le gouvernement suisse dans un communiqué.

En mars 2016, la Suisse et le Nigeria avaient signé une lettre d'intention visant à la restitution de ces biens détournés.

Ces 321 millions de dollars avaient été déposés au Luxembourg puis bloqués par un tribunal à Genève en décembre 2014.

«Les fonds, (...) avaient été rapatriés et confisqués par la Suisse dans le cadre d'une procédure pénale menée par le ministère public genevois contre Abba Abacha», le fils de l'ancien président Sani Abacha qui a dirigé le pays de 1993 à 1998, précise le communiqué.

«L'accord (...) spécifie que les fonds seront restitués dans le cadre d'un projet soutenu et supervisé par la Banque mondiale», précise le communiqué, ajoutant que «ce projet doit renforcer la sécurité sociale des couches les plus pauvres de la population nigériane».

En passant cet accord, la Suisse affirme vouloir être conforme à sa stratégie de «blocage», de «confiscation» et de «restitution des avoirs de potentats».

A l'époque de la signature de la lettre d'intention, en 2016, le ministre des Affaires étrangères, Didier Burckhalter, avait assuré que «la lutte contre la corruption (était) une des priorités de la Suisse».

Sani Abacha, au pouvoir de 1993 à sa mort, en 1998, est accusé d'avoir détourné au total 2,2 milliards de dollars de la Banque centrale nigériane en 1994.

GUINÉE:

Les élections locales fixées au 4 février

Le président guinéen Alpha Condé a convoqué pour le 4 février 2018 des élections locales qui n'ont plus eu lieu depuis 2005.

Le chef de l'Etat, ancien opposant élu président en 2010, a signé un décret, rendu public lundi soir, «portant convocation du corps électoral», avalisant le calendrier proposé fin septembre par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Cette date, annoncée par la Ceni après plusieurs reports du scrutin depuis douze ans et des manifestations meurtrières des opposants réclamant sa tenue, avait été bien accueillie par l'opposition.

Des dizaines de milliers de personnes avaient manifesté en septembre à Conakry pour exiger l'organisation de ce scrutin.

Les élections à cet échelon auraient dû se tenir en février en vertu d'un accord conclu en octobre 2016 dans le cadre du dialogue politique national entre le pouvoir, l'opposition, la société civile et les partenaires internationaux de la Guinée.

Mais depuis lors, les discussions sur le calendrier avaient à chaque fois achoppé.

Les électeurs guinéens sont finalement invités à voter le 4 février dans les 342 communes du pays, selon le décret signé par le chef de l'Etat.

MAROC

Avec la violence et l'humiliation dans le Rif, «nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire»

Avec la violence et l'humiliation dans le Rif, «nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire», a affirmé mardi le poète marocain en exil Abdellatif Laâbi, rappelant l'épreuve vécue durant le règne du roi Hassan II dans les années 1970.

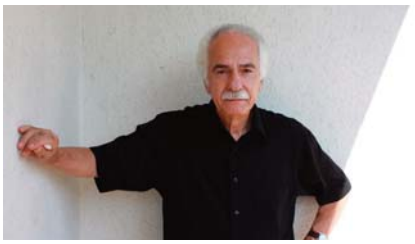

«J'estime que la cause du Hirak est juste, ses revendications légitimes et l'emprisonnement de nombre de jeunes qui y ont participé particulièrement arbitraire et révoltant», a-t-il déclaré dans une interview accordée à Médiapart, relevant que «c'est à une répétition de l'histoire que nous assistons».

Pour lui, l'épreuve que les jeunes du mouvement citoyen Hirak sont en train de traverser lui rappelle de «façon saisissante» l'épreuve qu'il a vécue avec des centaines de ses camarades dans les années soixante-dix.

«Même cortège de violence et d'humiliations, mêmes rêves de justice bafoués, mêmes chefs d'inculpation disproportionnés par rapport aux +délits+ commis, mêmes peines de prison incroyables ravissant aux condamnés les meilleures années de leur jeunesse», a soutenu cet homme de culture exilé en France depuis 1985 qui est à l'origine de l'appel signé par plus de 150 personnalités, publié en novembre, à travers lequel elles dénoncent la dérive des autorités marocaines et la répression qui s'abat sur le mouvement politico-social enclenché depuis une année dans le nord du royaume. Abdellatif Laâbi a rappelé «l'hostilité et la rancune tenaces en lesquelles le roi Hassan II a tenu cette région tout au long de son règne et qui se sont traduites par une politique délibérée de marginalisation», soutenant que le système est «responsable» de tous les maux existant au Maroc.

«Ajoutons à cela tous les maux dont le système est responsable et que les Rifains subissent au même titre que le reste des Marocains : pauvreté, corruption, arbitraire, faillite des politiques publiques en matière d'enseignement, de logement, de santé», a-t-il expliqué, indiquant que la monarchie fait «porter le chapeau de tous les maux dont souffre le pays à la classe politique, au gouvernement, aux élus et à l'administration, quand ce n'est pas à l'ennemi extérieur, attitré ou de circonstance».

Il a évoqué, dans ce sens, les ravages matériels et moraux de l'affairisme «triomphant», de la «vulgarité exhibitionniste» de ceux qu'il a enrichis en un «laps de temps record» au Maroc, un pays, a-t-il souligné, «où s'expriment quotidiennement les attentes déçues, le sentiment d'injustice et d'humiliation, la revendication d'une citoyenneté pleine et entière».

Au sujet des relations franco-marocaines, l'intellectuel marocain a affirmé qu'il y a «quelque chose de pourri» dans ces rapports, dénonçant le silence de la classe politique et des médias français, pendant les dernières décennies, face à l'emprisonnement des opposants, la pratique de la torture et les disparitions forcées qu'il qualifie de «crime d'Etat».

«Le silence des autorités françaises était assourdissant», a-t-il dit.

GUINÉE-LIBYE

Plus de 870 Guinéens rapatriés de Libye en un mois

Le gouvernement guinéen, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) , a procédé en novembre dernier au rapatriement de 872 ressortissants se trouvant en Libye, a annoncé lundi Hady Barry, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger.

Il a ajouté que grâce à l'appui de l'Union européenne et de l'OIM, le gouvernement guinéen avait accéléré la cadence de rapatriement de ses compatriotes se trouvant sur le sol libyen, parfois dans des conditions insupportables et dégradantes. D'après lui, beaucoup sont dans un mauvais état de santé et d'autres sont malades. La Guinée, qui compte le plus de ressortissants en Libye que tous les autres Etats africains, a pu rapatrier le maximum d'entre eux, a assuré M. Barry selon lequel on estime à plus de 300 le nombre de Guinéens non encore rapatriés de Libye, qui sont identifiés et qui attendent un nouveau vol charter pour rentrer au pays.

Dans le souci d'éviter que ces jeunes rapatriés soient à nouveau tentés d'émigrer vers l'Europe, Hady Barry a précisé que des programmes de formation, de mise à niveau et d'insertion socioprofessionnelle étaient envisagés par le gouvernement et les partenaires sociaux.

BURUNDI:

5 blessés dans un attentat à la grenade à Bujumbura

Au moins cinq personnes ont été blessées par l'explosion d'une grenade lancée dans la foule à un arrêt de bus du centre de Bujumbura, la capitale du Burundi, a annoncé mardi une source policière.

«Hier (lundi) vers 20h00 (18h00 GMT), un inconnu a lancé une grenade dans la foule qui attendait à l'arrêt de bus dans la Zone de Bwiza située au centre de Bujumbura , faisant cinq blessés, dont un grièvement , a annoncé le commissaire de police en mairie de la capitale burundaise, Bonfort Ndoreraho.

«Un suspect a été arrêté alors qu'il prenait des photos de la scène, il est en train d'être interrogé», a-t-il poursuivi, rappelant que «deux autres grenades ont explosé dans des endroits déserts de la capitale la semaine dernière, jeudi et vendredi, après des mois sans de telles attaques».

Le Burundi connait une crise politique depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat et sa réélection en juillet de la même année.

Pouvoir et opposition se rejettent la responsabilité de ces crimes qui ne sont jamais revendiqués.

Les violences qui ont accompagné la crise auraient engendré au moins 1.200 morts ainsi que le déplacement de plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête.

APS

TRANSFERT DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE À EL-QODS OCCUPÉE:

L'UE appelle Trump à «éviter toute action» qui nuirait au processus de paix

L'Union européenne (UE) a appelé mardi le président américain Donald Trump à «éviter toute action» qui nuirait aux efforts de la communauté internationale pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, mettant en garde contre de «graves répercussions» d'un éventuel transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée.

«Il faut rester concentré sur les efforts pour faire redémarrer le processus de paix et éviter toute action qui saperait ces efforts», ont plaidé les services de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini dans un communiqué.

Le transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée «pourrait avoir de graves répercussions sur l'opinion publique dans des parties entières du monde», ont prévenu les services diplomatiques de l'UE.

L'UE a souligné, dans ce contexte, la nécessité de réfléchir «aux conséquences que pourrait avoir une décision ou action unilatérales affectant le statut» d'El-Qods occupée.

Le président américain, Donald Trump, devrait se prononcer cette semaine sur sa promesse de campagne électorale, de transférer l'ambassade américaine à El-Qods occupée.

En vertu d'une loi adoptée en 1995 par le Congrès, le président américain doit se prononcer, tous les six mois, sur un déménagement ou non de l'ambassade des Etats-Unis vers El-Qods occupée.

C'est lundi que le président américain devait se prononcer, mais il a préféré reporter sa décision.

Selon un porte-parole de la Maison Blanche, la décision de Trump sur le transfert ou non de l'ambassade américaine à El Qods sera annoncée «dans les prochains jours».

Par ailleurs, l'UE a réaffirmé son «engagement avec les deux parties, ses partenaires internationaux et régionaux, y compris le Quartet (pour le Proche-Orient)» à «soutenir la reprise d'un processus de paix».

L'UE a «condamné avec fermeté» la colonisation des territoires palestiniens, qu'elle juge «illégale en droit international», réitérant son attachement à une «solution à deux Etats» dans les frontières de 1967.

PROCESSUS DE PAIX:

Toute reconnaissance d'El Qods comme «capitale» d'Israël mettrait fin à l'effort de l'administration américaine

Un haut conseiller du président palestinien Mahmoud Abbas, Nabil Chaath, a prévenu mardi que toute reconnaissance par les Etats-Unis d'El Qods occupée comme «capitale» d'Israël signifierait la fin de l'effort mené par l'administration américaine pour relancer l'entreprise de paix.

«Nous n'accepterons plus la médiation de l'Amérique, nous n'accepterons plus la médiation de M. Trump. Ce sera la fin du rôle joué par les Américains dans ce processus», a dit M. Chaath.

L'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) a récemment mis en garde les Etats-Unis contre toute idée de transférer leur ambassade à El Qods occupée, soulignant que toute solution au conflit doit passer par la reconnaissance d'El Qods-Est comme capitale du futur Etat palestinien indépendant.

En effet, les Nations unies n'ont jamais reconnu l'annexion d'El Qods-Est et considère que le statut final de la ville devra être négocié.

Une loi du Congrès américain adoptée en 1995, stipule que la représentation diplomatique de Washington en Israël doit se trouver à El Qods.

Mais, depuis deux décennies, une clause dérogatoire, signée tous les six mois par tous les présidents américains successifs, permet à l'exécutif américain de bloquer son application.

Le statut d'El Qods occupée reste l'une des questions les plus épineuses du conflit israélo-palestinien.

TURQUIE-ETATSUNIS-PALESTINE-ISRAËL

El Qods occupée est une «ligne rouge»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a averti mardi que le statut d'El Qods occupée était «une ligne rouge», évoquant une possible rupture diplomatique avec Israël si Washington devait reconnaître la ville sainte comme capitale.

El Qods occupée «est une ligne rouge pour les musulmans», a lancé M. Erdogan à l'adresse de son homologue américain Donald Trump.

«Nous allons mener cette lutte jusqu'au bout avec détermination.

Et cela pourrait aller jusqu'à la rupture de nos relations diplomatiques avec Israël», a-t-il ajouté lors d'un discours devant le groupe parlementaire du parti au pouvoir, l'AKP.

«En tant que président en exercice de l'OCI (Organisation de la coopération islamique), nous allons suivre cette question jusqu'au bout.

Si une telle décision est prise, nous réunirons sous 5 ou 10 jours un sommet des leaders de l'OCI à Istanbul (...) Nous mettrons en mouvement tout le monde musulman lors de ce sommet», a-t-il encore dit.

La Turquie avait déjà mis en garde lundi contre une reconnaissance par Washington d'El Qods occupée comme «capitale» d'Israël, estimant qu'une telle mesure provoquerait «une grande catastrophe».

La Maison Blanche a annoncé que la décision de M. Trump à ce sujet a été reportée alors qu'elle devait intervenir lundi.

L'Organisation de la libération de la Palestine (OLP), a mis en garde les Etats-Unis contre toute idée de transférer leur ambassade à El Qods, soulignant que toute solution au conflit doit passer par la reconnaissance d'El Qods-Est comme capitale du futur Etat palestinien indépendant.

En effet, les Nations unies n'ont jamais reconnu l'annexion d'El Qods-Est et considère que le statut final de la ville devra être négocié. Une loi du Congrès américain adoptée en 1995, stipule que la représentation diplomatique de Washington en Israël doit se trouver à El Qods.

Mais, depuis deux décennies, une clause dérogatoire, signée tous les six mois par tous les présidents américains successifs, permet à l'exécutif américain de bloquer son application.

Le statut d'El Qods occupée reste l'une des questions les plus épineuses du conflit israélo-palestinien.

RELATIONS DU CITOYEN AVEC L'ADMINISTRATION EN FRANCE

Le « droit à l'erreur pour tous »

Cherbal E- M.

Mesure phare du programme électoral du candidat Emmanuel Macron, la simplification de la relation entre le citoyen et l'administration est au cœur d'un nouveau dispositif réglementaire approuvé tout récemment en conseil des ministres, sous forme d'un projet de loi intitulé « pour un Etat au service d'une société de confiance » présenté par Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics. Cela fait déjà quelques mois que le gouvernement planchait sur un texte pour donner corps à la promesse de Macron de créer ''un droit à l'erreur pour tous'' afin de faire en sorte que « le cœur de la mission de l'administration ne sera plus la sanction mais le conseil et l'accompagnement.»

Ce projet suivi de près par Macaron et son équipe, d'où différentes moutures, est parvenu sur la table du conseil des ministres avec un package de 48 articles, et une mesure essentiels objet de toutes les attentions et critiques. « Parmi les 48 articles du programme, il y a le fameux ''droit à l'erreur'' qui devrait avoir des conséquences directes sur notre quotidien », écrit le site www.francetvinfo.fr, avant d'expliquer : « Concrètement, un particulier ne paiera plus d'amende ou ne sera plus privé de droit s'il a commis une erreur de bonne foi. De plus, ce sera à l'administration de démontrer la mauvaise foi de l'usager. »

Aux premières loges des porteurs du projet le premier ministre Edouard Philippe qui se donne comme objectif, « véritablement de changer le logiciel administratif », explique que la démarche n'est pas si compliquée : « c'est assez simple d'apprécier la bonne foi de quelqu'un. Est-ce que c'est la première fois qu'on se trompe ou pas ? Est-ce qu'on est capable d'expliquer pourquoi on s'est trompé ? Est-ce que ces raisons sont entendables ? », déclare-t-il.

A ses côtés, Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics ne manque pas d'arguments pour défendre l'initiative : « Aujourd'hui, le citoyen, le contribuable, l'association, l'entreprise doivent prouver leur bonne foi », a-t-il indiqué au quotidien Le Monde avait expliqué Gérald Darmanin au Monde, ajoutant : "L'idée, c'est de faire l'inverse. Le citoyen est de bonne foi, et c'est l'administration qui doit prouver qu'il ne l'est pas ». A souligner que ce projet de loi reste muet sur les modes opératoires empruntables pour parvenir à la preuve de la mauvaise foi.

Prévu pour passer devant les parlementaires en début de l'année prochaine, ce texte n'a pas que des supporters ? A commencer par le Conseil d'Etat qui s'est prononcé juste après la réunion du conseil des ministres pour dire que de son point de vue la notion de droit à l'erreur mentionnée la copie du texte approuvée était trop générale, et que, de toute façon, ce «comportant, pour une large part, des dispositions qui tendent à modifier des règles de procédure appliquées par de très nombreuses administrations, la pertinence des solutions proposées et les conséquences qui en résulteront doivent être analysées avec une attention particulière », indique-t-il dans le préambule de sa déclaration. Le site du quotidien économique lesechos.fr a offert une tribune à une fiscaliste selon laquelle le projet de loi annoncé confine à ''une réforme cosmétique''. Pour Virginie Pradel, dans le domaine des relations avec l'administration fiscale, le projet de loi vient juste s'ajouter à un dispositif déjà bien fourni par une succession de réformes introduites par de nombreux textes réglementaires.

Ele s'attarde ensuite sur la notion de ''bonne foi'' qui aura à coup sûr une connotation bien spécifique pour l'administration fiscale : « La ''bonne foi'' renvoie en effet, selon l'administration fiscale, à un comportement de droiture, caractérisé par la souscription volontaire et correcte aux obligations fiscales. Seuls les contribuables ayant souscrit correctement ces dernières peuvent ainsi être considérés comme étant de bonne foi », écrit-elle, ajoutant qu'il est clair que « que le projet de loi ne prévoit pas d'étendre la présomption de ''bonne foi'' aux contribuables ayant omis de remplir leurs obligations fiscales. » Le projet de loi qui entend limiter le volume des normes administratives pour simplifier la vie du citoyen a également fait réagir Alain Lambert, ministre à l'époque du président Jacques Chirac et président du Conseil national d'évaluation des normes : « L'idée est bonne, mais le texte final donne encore le sentiment qu'il a été élaboré dans les bureaux de l'administration. On essaie de vider la mer avec une petite cuillère», avance-t-il selon lemonde.fr.

ALGÉRIE-SERBIE

Concert de musique à Alger pour célébrer l'amitié algéro-serbe

«Sérénade de l'amitié», un concert célébrant les échanges algéro-serbe, a été animé lundi soir à Alger par la chanteuse Jadranka Jovanovic, son compatriote Oliver Njego de Serbie, et le ténor algérien de la chanson andalouse Noureddine Saoudi, dans une ambiance relevée qui a réuni les terroirs culturels des deux pays.

Sous la baguette du maestro Khalil Baba Ahmed, à la tête d'un orchestre de fusion d'une trentaine de musiciens, parmi lesquels, pour la circonstance, le pianiste serbe Nikola Rackov, le concert, programmé dans le cadre des relations entre l'Algérie et la Serbie et des liens d'amitié qui les unissent, a embarqué, une heure et demie durant, le public relativement nombreux de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh dans un voyage éblouissant, à travers les partitions d'un programme varié qui a regroupé une vingtaine de pièces, essentiellement du terroir populaire serbe et du patrimoine andalou algérien.

Entamant la soirée dans la douceur d'un air exhalant les parfums de la Méditerranée, l'Ensemble Khalil-Baba-Ahmed a ensuite accompagné la chanteuse d'opéra, à la voix puissante et limpide, Jadranka Jovanovic qui a restitué dans les intervalles de sa large tessiture, les atmosphères festives de la chanson populaire serbe, à travers une série de chansons de son pays, interprétées, par moments, en duo avec le baryton au timbre plein, Oliver Njego, dans des variations modales proches de celles du patrimoine musical algérien.

Les deux chanteurs, également soutenus par le pianiste-virtuose Nikola Rackov, ont brillé de maîtrise et de présence, prolongeant le voyage avec les pièces, «Habanera» de Carmen, «Adagio», «Io te vurria vasa»,

«Canzoneta spagnola», «La gitara romans» et «Amigos para siempré» de l'Opéra universel, dans une prestation de haute facture, marquée par une distribution musicale recherchée qui a réussi le rapprochement entre les cultures à travers les cadences du patrimoine algérien, intelligemment fusionnées à certaines des pièces interprétées. Mettant de côté, le temps d'un spectacle, sa casquette de directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, faisant une entrée triomphale, a proposé ensuite au public une autre escale qui a mis en valeur la richesse du patrimoine de la musique andalouse, à travers un florilège de pièces, introduit dans le mode Sika avec une voix singulière et étoffée, empreinte d'un remarquable vibrato, dans une ambiance de grands soirs.

Les pièces, «Wa men li bi djismi», «Harq ed'dana mouhdjati», «Harramtou bik nouaâssi» et «Ya ahil el houma», ont constitué l'essentiel du répertoire brillamment rendu par Noureddine Saoudi, au charisme artistique imposant, impliquant dans son élan la cantatrice serbe qui a fredonné avec lui quelques refrains de cette musique savante, soutenue par les sonorités denses du Oud (luth), du qanun et de l'accordéon, une partie de l'orchestre qui comprend également plusieurs instruments, dont la batterie, le saxophone, les guitares basse et électrique, les pupitres de violons, de violoncelles et autres instruments à vent.

L'assistance a savouré dans la délectation, tous les moments du spectacle, appréciant notamment les atmosphères créées par la fusion des genres et le professionnalisme des instrumentistes qui ont été remarquables de technique, de précision et de dextérité.

Quelques musiques de chansons célèbres, issues de la variété américaine, dont «My way» de Frank Sinatra, «Love me Tender» d'Elvis Presley et «Amazing Grace» un des cantiques chrétiens les plus célèbres dans le monde anglophone, ont été exécutées au piano, dans une interprétation à quatre mains, par Nikola Rackov et Jadranka Jovanovic qui a conclu le spectacle, dans un effort louable, avec la chanson de la regrettée Noura «Bkit ana wahdi» (je suis restée seule), qu'elle interprétera avec succès.

En présence des ministres, de la Culture, Azzedine Mihoubi, des Affaires Etrangères Abdelkader Messahel, de son homologue guinéen Mamady Touré et son compatriote, ministre de la Justice et Garde des Sceaux Cheick Sako, ainsi que l'ambassadeur de la République de Serbie Aleksandar Jankovic, les artistes, longtemps applaudis par l'assistance, ont rendu une prestation pleine marquant les relations «amicales et historiques» entre l'Algérie à la Serbie. Le spectacle «Sérénade de l'amitié» est programmé mercredi au Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula.

MOSTAGANEM:

Commémoration du 60è anniversaire de la mort du chahid Boubekeur Bouassoun exécuté par la guillotine

La wilaya de Mostaganem a commémoré, lundi soir, le 60ème anniversaire de la mort du chahid Boubekeur Bouhassoun, exécuté à la guillotine à la prison d'Oran le 5 décembre 1957.

Une conférence historique a été organisée à cette occasion au musée du moudjahid dont une communication du chercheur en histoire locale, Hadj Becheikh sur le chahid Boubekeur Bouhassoun et son parcours militant et un témoignage vivant de Mme Bendjerba Boumediène, témoin oculaire de l'opération fidaie menée par le martyr à la Place De Paris (place Layachi Abdelkrim actuellement) au centre ville de Mostaganem.

Hadj Becheikh a évoqué que chahid Boubekeur Bouhassoun avait mené, le 28 juin 1957, une opération fidaie au centre-ville de Mostaganem contre le colon Edmond De Jonhson, maire du Bosquet (Hadjadj actuellement), qui avait transformé sa ferme en centre de torture des moudjahidine et des citoyens. L'opération avait échoué et le chahid fut arrêté par des colons et transféré vers la prison d'Oran ou il a été exécuté la nuit du 5 décembre 1957 à l'âge de 33 ans, a-t-il ajouté.

Le jour de l'exécution de Bouhassoun, De Johnson a enlevé et tué plusieurs habitants de la ville de Hadjadj que sont Belghazi Abdelkader, Belouakrif Afif, Belghit Mohamed, Boukherissa Abdelkader, Bouhassoun Djelloul et Abdelkader Belghachem sans procès et qui sont portés disparus à ce jour. Becheikh a souligné que la commune de Hadjadj recense plus de 15 chahids et disparus à cause de ce sanguinaire.

La famille du chahid a été honorée à cette occasion par la direction des moudjahidine de la wilaya et du musée du moudjahid ainsi que l'historien Hadj Becheikh pour ses efforts à collecter des documents historiques de la région de Hadjadj. Une cérémonie de recueillement à la mémoire du chahid sera organisée mardi au carré des martyrs du cimetière d'Ain El Beida à Oran. La région de Hadjadj (ex Bosquet) a été le théâtre la nuit du 1er novembre 1954 d'une attaque contre la ferme de Monsenigo mené par Sebaa Miloud, Bennedjar Ahmed et autres, de même qu'une attaque de la ferme de De Jonhson en plus de l'explosion du café de la ville en 1958. Des accrochages ont eu lieu entre moudjahidine et les forces de l'armée coloniale dans les zones de Zerifa, Ouled Boukhatem et à la ferme Mekari entre 1959 et 1960, selon des sources et des témoignages historiques.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DK NEWS

8E FICA:

L'oeuvre de Cheikh Anta Diop immortalisée au cinéma

Le film documentaire «Kemtiyu Cheikh Anta», une oeuvre dédié au parcours et l'engagement scientifique et militant du Sénégalais Cheikh Anta Diop pour l'exhumation de l'histoire et la mémoire du continent africain, a été présenté lundi au public à Alger par son réalisateur sénégalais Ousmane William Mbaye.

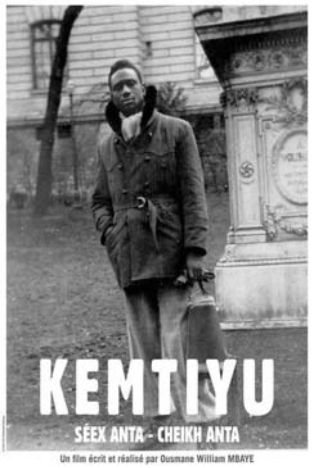

D'une durée de 94mn, ce documentaire a été projeté en compétition devant le jury du 8e Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé, qui se déroule depuis vendredi. Trente ans après la disparition de cet imminent intellectuel sénégalais, historien, égyptologue, anthropologue et homme politique, le réalisateur Ousmane William Mbaye décide d'immortaliser le personnage, son œuvre, ses thèses et sa vision dans un film pour les générations qui ne l'ont pas connu et qui n'ont pas encore accès à son enseignement. Cheikh Anta Diop (1923-1986) a suivi des études de physique et de chimie à Paris avant de se tourner aussi vers l'histoire et les sciences sociales et d'adopter un point de vue spécifiquement africain face à la vision de certains auteurs de l'époque selon laquelle les Africains sont des peuples sans passé. A partir de Paris, l'universitaire prépare une thèse de doctorat en Egyptologie et publie son fameux livre «Nations nègres et culture» en 1954. Il va défendre en France sa thèse voulant que l'origine de l'humanité soit l'Afrique, que la première civilisation dans le monde a vu le jour en Egypte et que ce soit une négro-africaine, qu'il y a de cela des millénaire l'être humain était noir et qu'il y a eu, par la suite, des mutations. Face aux réticences des universitaires et auteurs occidentaux il n'obtiendra son doctorat qu'en 1960.

Le film montre un scientifique engagé qui a redonné à l'éducation et la science son importance capitale dans la vie d'une nation en mettant en place des paradigmes africains et des thèses africaines, traduisant par exemple des cours de mathématiques et de chimie en langue wolof. Plusieurs personnalité témoignent du travail et de l'engagement de Cheikh Anta Diop à l'image de l'ancien Président sénégalais Léopold Sédar Sanghor avec qui «Cheikh Anta» était entré en désaccord sur la nécessité de réhabiliter les langues maternelles et élaborer un programme d'éducation propre à chaque pays alors que le pouvoir en place défendait la francophilie ce qui pousse l'universitaire à créer un parti politique et s'opposer au régime.

Le film montre également l'impact de la pensée de Cheikh Anta Diop aux Antilles et aux Etats-Unis où il était considéré comme celui qui «a redonné à l'Afrique son passé», disait l'homme politique et écrivain Aimé Césaire, et qui a combattu l'aliénation culturelle dont il est «très difficile de se défaire même après l'indépendance». Lors des dernières années de sa vie Cheikh Anta avait oeuvré pour que la jeunesse s'arme de science et de savoir, seule solution pour s'élever et se développer, et arracher son patrimoine culturel. Le 8e Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre à la salle El Mouggar.

«A United Kingdom»

projeté pour la première fois à Alger

Le long métrage de fiction «A United Kingdom» (Un royaume uni) de la réalisatrice britannique Amma Asante, relatant une histoire d'amour entre un jeune roi du Botswana et une londonienne rendu impossible par des lois coloniales sur fond de racisme et d'apartheid, a été projeté lundi à Alger devant un public relativement nombreux. D'une durée de 106mn, ce film a été présenté en compétition de la catégorie long métrage du 8 festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé qui se déroule à la salle El Mouggar d'Alger depuis vendredi. cette histoire se passe en 1947, alors qu'un étudiant en droit, Seretse Khama, arrivant du Botswana sous protectorat britannique pour des études de droit, tombe éperdument amoureux d'une secrétaire londonienne, Ruth Williams, et décide de l'épouser au moment où il doit retourner dans son pays pour aider au développement de ce dernier gouverné par son oncle. Dès l'annonce de leurs fiançailles tout s'oppose à cette union improbable à l'époque: d'abord les différences entre les deux familles et surtout les lois britannique qui interdisent formellement ce mariage qui pourrait en inspirer d'autres dans les pays colonisés alors que certain étaient entrain de mettre en place le système de l'apartheid. Le jeune femme est obligée de défier son père qui s'oppose à cette union et quitter Londres pour suivre son époux au Botswana où le couple est perçu comme une honte et le futur roi comme indigne de servir son pays. Si l'histoire d'amour mise en place très rapidement semble quelque peu improbable le film propose une analyse complète des tractations politiques menées par l'empire britannique et l'Afrique du Sud sous Apartheid pour décrédibiliser ce couple instruit et venu développer et changer la face du Botswana en y créant le premier parti politique démocrate. Cette fiction est inspirée de la vie réelle du roi Seretse Khama qui sera le premier Président du Botswana indépendant en 1966 jusqu'à sa mort en 1980.

Ce film a été projeté devant un jury présidé par le cinéaste malien Cheikh Oumar Sissoko et qui compte entre autres membres la cinéaste libanaise Nada Azhari-Gillon et le Britannique David Murphy. «A United Kingdom» sera très prochainement distribué dans le réseau des salles gérées par l'Office national pour la culture et l'information (Onci).

Inaugurée vendredi, le 8e Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre, avec encore au programme «Bataillon» du Russe Dmitri Meskhiev, «Era o hôtel Cambridge» de la Brésilienne Eliane Caffé ou encore «Cuba Libre» du Cubain Jorge Luis Sanchez. Toutes les oeuvres sont rediffusées le lendemain à la salle de la cinémathèque.

FICA:

La souffrance des réfugiés,

thème de prédilection des courts métrages

La question des Sahraouis et des réfugiés, en général, a été le thème de prédilection des courts métrages projetés, lundi à la salle El-Mouggar, dans le cadre de la 8e édition du Festival international du cinéma d'Alger (Fica).

Ainsi, le cour métrage «Stolen cameras», co-produit par «Média Equipe» et «Ra Film», raconte en 18 minutes le black-out médiatique imposé au Sahraouis dans les territoires occupés et qui oeuvrent par tous les moyens pour faire savoir leur souffrance et les violations des droits de l'Homme et les exactions dont ils sont victimes.

Ce film jette la lumière sur les pratiques répressives de la police marocaine contre les jeunes sahraouis et la confiscation des caméras qu'ils utilisent pour filmer les manifestations et sit-in pour réclamer leurs droits légitimes.

L'un des moments forts de ce court métrage, une scène montrant un jeune sahraoui filmant discrètement une manifestation de rue qui se fait jeter par la police du haut d'un immeuble, et qui finit en prison malgré ses fractures.

Le même thème a été développé par le réalisateur Rabah Slimani dans son film «Salmeene» à travers le portrait d'un jeune rappeur sahraoui qui a trouvé dans cet art le moyen d'exprimer les souffrances de son peuple. Par ailleurs, la jeune réalisatrice espagnole, Paula Palacios a retracé dans son court métrage «Promises Halimo can't take», le quotidien de Halimo, une jeune réfugiée somalienne en Autriche qui a fui la guerre et la famine en promettant à ses deux petites filles de revenir les chercher.

La réalisatrice a choisi pour fil conducteur de ce court métrage de 15 minutes une lettre écrite par Halimo à ses filles sans donner au téléspectateur l'issue de l'histoire. La projection des courts métrages a drainé un public nombreux notamment les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux Arts.

Lors du débat qui a suivi la projection, la commissaire du Fica, Mme Zahia Yahi a indiqué, que les organisateurs ont voulu donné de la visibilité au court métrage, annonçant la programmation d'une catégorie «court métrage» lors de la compétition de 2018.

APS

Mohamed Tahar Fergani, l'artiste qui a immortalisé par sa voix la musique authentique algérienne

Hadj Mohamed-Tahar Fergani, dont le premier anniversaire post-mortem sera commémoré le 7 décembre, a immortalisé par sa voix la musique authentique algérienne, enregistrant tout le long de sa carrière étalée sur près de six décennies de passion et de création pas moins de 80 disques et plusieurs centaines de chansons.

Dès sa jeunesse, celui qui sera le maître incontesté du Malouf algérien, s'est distingué par l'intérêt tout spécial accordé à l'enregistrement de ce qu'il a toujours considéré comme un patrimoine à préserver et sauvegarder. Dans une interview accordée à l'APS, Salim Fergani, fils de l'artiste, a affirmé «adorer au-delà de toute considération de parenté, l'art de cet artiste accompli», dont la voix au timbre à part demeure «inimitable» lui conférant une place distincte au sein de la musique algérienne.

«En 1952, Hadj s'est associé avec Mohamed Derdour pour créer un studio d'enregistrement appelé 'DERE Phone' par référence aux deux premières lettres de leur nom en l'occurrence Derdour et Regani qui est le véritable nom de Fergani», a ajouté Salim.

«Mon père y a enregistré son premier disque du genre hawzi 'Habibek la Tanssah'«, a-t-il relevé, notant que ce projet n'a pas réussi à s'inscrire dans la durée.

Et d'enchainer : «La passion pour l'art de mon père était sans limites de même que sa persévérance et sa détermination qui l'amenèrent à renouveler la tentative en créant le studio 'Hosne El-Meniar' qui deviendra plus tard 'Sawt El-Meniar' et qui active à ce jour».

Se remémorant des années de travail et de passion pour l'art et la musique, l'interlocuteur a déclaré : « A travers 'Sawt El-Meniar', le rossignol de Cirta a enregistré plus de 80 disques avec des centaines de chansons, dont les immortelles 'Salah Bey', 'El Boughi' et d'autres merveilles». «Personnellement, depuis 1969, j'ai accompagné mon père dans l'enregistrement de prés de 60 disques de 33 et 45 tours de l'époque», a-t-il poursuivi, ajoutant que «le défunt Mohamed-Tahar Fergani avait enregistré un disque de chansons malouf pour l'ONDA (Office national des droits d'auteur et des droits voisins) et un CD de la nouba Maya pour radio France dans le cadre des musiques du monde». «Epris de Malouf, hadj Mohamed-Tahar Fergani ne se contentait pas de chanter et d'enregistrer mais s'intéressait également de très près au processus de production et de distribution qu'il considérait comme complémentaire les uns aux autres».

Dans un moment rempli d'émotion, Salim Fergani a lancé : «La chanson malouf chère au cœur de hadj Fergani était 'Ya nas ma taâdhrouni' qu'il fredonnait souvent lorsqu'il était de bonne humeur. Elle lui rappelait son défunt frère Abdelkrim, qui lui a appris jeune la broderie et avec qui il interprétait cette chansonnette pendant leur travail commun».

Sur les traces de son père, Salim, lui-même artiste, a confié que le secret du talent de hadj Mohamed-Tahar Fergani résidait dans «sa spontanéité, sa tendresse et une multitude de vertus portées par une âme humble semblable dans sa pureté à celle d'un enfant jusqu'à ses derniers moments».

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Glenn Kershaw
Avec : Matthew Gray Gubler , Kirsten Vangsness

Coup dur pour l'unité d'élite qui est victime d'un grave accident de la route, à la suite d'une embuscade. De nombreux agents sont blessés, dont un très gravement. Emily Prentiss, quant à elle, manque à l'appel. Elle est retenue prisonnière par le terrible Monsieur Griffe dont l'objectif est clair : retrouver la trace d'Aaron Hotchner. De son côté, le Docteur Spencer Reid fait son retour dans l'équipe.

France 2 19:55

On va s'aimer un peu, beaucoup

Réalisateur : Julien Zidi
Avec : Catherine Marchal , Ophelia Kolb

Peu après avoir été victime d'un malaise, Régis Masson, un restaurateur, se présente au cabinet Lartigues & Lorenzi. Il souhaite adopter Esteban, un adolescent qu'il élève depuis ses 12 ans. Mais tous les documents administratifs qu'il fournit à Astrid sont faux. En parallèle, Audrey, enceinte de son troisième enfant, s'occupe d'un couple qui s'apprête à se marier. Problème : le futur époux a convolé en juste noces par le passé.

France 3 19:55

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES
176 épisodes

Carole Gaessler part à la découverte des Hauts-de-France, depuis l'Oise jusqu'à la baie de Somme et la côte d'Opale. Ce périple permet notamment de visiter la ville de Saint-Quentin, détruite à 70% pendant la Première Guerre mondiale et reconstruite dans le style Art déco, mais aussi la gare de Lens, en forme de locomotive, ou encore la piscine de Bruay-la-Buissière. Quant aux terrils, ils sont en pleine renaissance : Julien et Paola Graf ont implanté leur ferme tout près du terril de Rieulay, un vestige du passé minier. Marie Lavandier, directrice du Louvre-Lens, ouvre les portes de son musée à l'architecture exceptionnelle. Puis rencontre avec Silvany Hoarau, compagnon couvreur, qui a sauvé l'église de Saint-Louis-de-Tourcoing, et Kit Armstrong, pianiste, qui a transformé l'église de Hirson pour y habiter et donner des concerts.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue des champions

FC PORTO (PRT) / MONACO (FRA)

En s'inclinant (1-4) au stade Louis II face au RB Leipzig lors de la 5e journée de la phase de poules, Radamel Falcao et les Monégasques ont dit adieu à l'Europe. Assurés de terminer à la dernière place de leur groupe, les joueurs de Leonardo Jardim ne seront même pas reversés en 16es de finale de la Ligue Europa. Ce parcours à des allures de fiasco pour l'ASM demi-finaliste de la C1 l'an passé. Au stade Dragao de Porto, l'équipe de la Principauté devra s'attendre une nouvelle fois à une soirée européenne compliquée. Les partenaires d'Hector Herrera doivent en effet s'imposer pour décrocher leur billet pour les huitièmes de finale de la compétition. Au match aller, Porto s'était imposé (3-0).

M6 21:00

Nouvelle star

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 91 épisodes

Après avoir passé les épreuves exigeantes des castings à Marseille, Paris, Bordeaux et Lyon, les candidats sélectionnés tentent de faire leur preuve face à un jury implacable. Benjamin Biolay, Coeur de Pirate, Nathalie Noennec et Dany Synthé demandent en effet aux chanteurs amateurs de la justesse, de la qualité dans l'interprétation des chansons, un sens de la scène, autant de dons que certains doivent encore travailler. Comme le veut la tradition, l'élimination fait partie de l'émission, et tous ne pourront pas prétendre à poursuivre l'aventure. Les concurrents encore en lice en fin du show se projettent déjà sur la suite pour gravir les échelons jusqu'à la finale.

Jeux

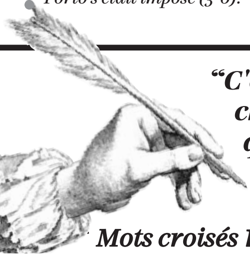

"C'est quand il y a quelque chose au-dessus de la vie que la vie devient belle."

*** Jean d'Ormesson**

Samouraï-Sudoku n°1739

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

				5	1	7	8									9	5	2	6	
6						4						6						7		
1	2				4							9	1				6			
3		4	5	2	9							1		9	5	6	3			
7			8		3			9				2			1		9			6
			1	6	7	8		3							2	4	8	1		9
			3				9	4							6				1	4
		7						8						1						3
	6	3	4	8					5				9	6	4	8				
									2	7	8	1								
									4		1									
								1	3	5	6									
				9	2	5	4				7					7	6	5	4	
7						9						5						3		
5	9				8							6	3				1			
4		7	8	2	6							4		7	8	1	5			
3			4		9			7				3			4		9			5
			3	5	7	4		1							7	3	2	8		4
			2				9	5							2				3	6
		2						4						3						9
	5	1	9	7									6	2	1	9				

Mots croisés n°1739

Verticalement :

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir

Horizontalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

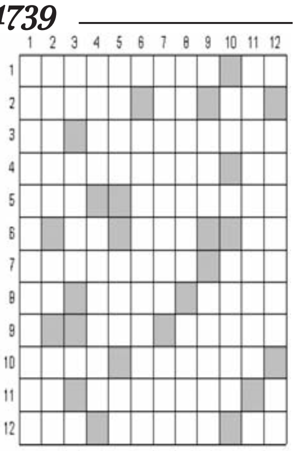

7erreurs

Grille géante n°439

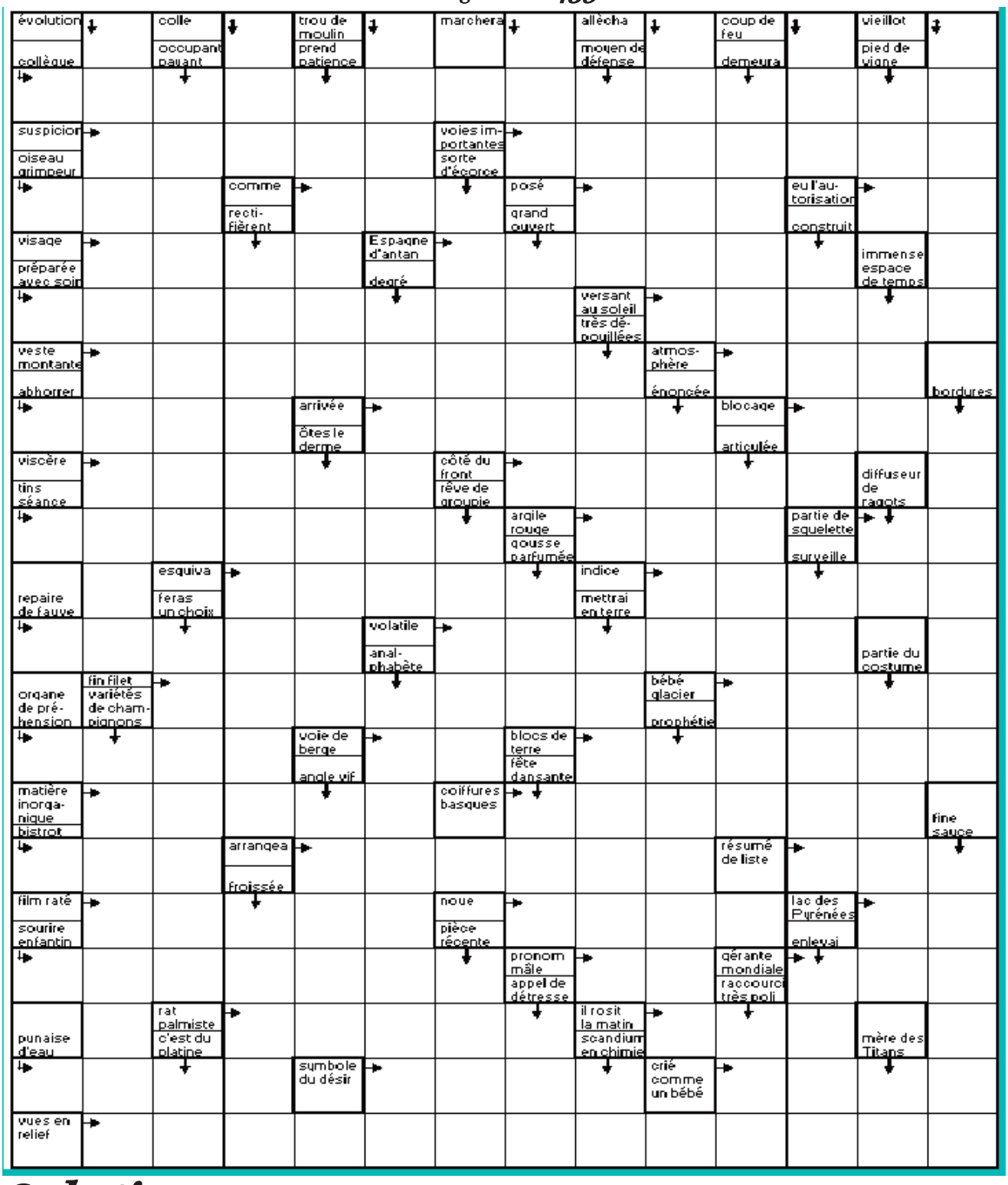

Solution

Sudoku n°1738

8	4	1	3	6	2	7	9	5
7	9	3	4	5	8	2	6	1
5	2	6	9	1	7	3	8	4
2	1	9	6	7	5	4	3	8
3	8	7	2	9	4	1	5	6
4	6	5	1	8	3	9	2	7
1	3	4	8	2	5	6	7	9
6	7	2	5	4	9	8	1	3
9	5	8	7	3	1	6	4	2

7	9	3	4	6	5	8	2	1
1	8	4	9	3	2	6	7	6
2	5	6	8	1	7	3	4	9
6	2	8	1	4	6	7	9	3
4	3	1	7	8	9	2	6	5
6	7	9	2	5	3	1	8	4
8	6	2	5	9	1	4	3	7
9	4	5	3	7	8	6	1	2
3	1	7	6	2	4	9	5	8

			2	8	7	3	9	6
			1	5	6	8	4	2
			3	9	4	1	7	5
3	2	4	5	7	8	9	6	1
8	1	6	4	3	9	7	2	5
7	9	5	2	1	6	4	3	8
1	3	7	9	8	4	6	5	2
2	4	9	3	6	5	1	8	7
6	5	8	7	2	1	3	4	9
5	7	2	6	9	3	8	1	4
4	6	1	8	5	7	2	9	3
9	8	3	1	4	2	5	7	6

7	9	3	4	6	5	8	2	1
1	8	4	9	3	2	6	7	6
2	5	6	8	1	7	3	4	9
6	2	8	1	4	6	7	9	3
4	3	1	7	8	9	2	6	5
6	7	9	2	5	3	1	8	4
8	6	2	5	9	1	4	3	7
9	4	5	3	7	8	6	1	2
3	1	7	6	2	4	9	5	8

Mots Croisés n°1738

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■■VII
REVES■NIL■OC
AXE■■D■LIANE
TETERELLE■SS

Grille géante n°438

■	G	■	D	■	F	■	R	■	D	■	R	■	E	
P	A	R	A	D	O	X	A	L	E	M	E	N	T	
■	L	I	M	E	R	■	M	A	T	O	N	■	A	
L	I	C	E	N	C	I	E	R	A	I	E	N	T	
■	P	A	R	T	I	S	■	D	I	T	■	U	S	
M	E	N	A	■	R	E	V	E	L	E	R	A	■	
■	T	E	■	L	O	U	E	R	■	S	A	G	E	
E	T	R	E	I	N	T	S	■	A	■	B	E	R	
■	E	■	M	E	T	■	T	A	M	B	O	U	R	
O	S	I	E	R	■	R	A	D	I	E	U	S	E	
■	■	C	R	A	P	U	L	E	■	A	G	E	■	
B	E	T	I	S	E	■	E	P	I	■	R	■	F	
■	P	E	T	■	S	A	■	T	R	A	I	N	E	
D	I	R	E	C	T	I	V	E	■	M	E	A	T	
■	L	E	S	E	E	■	E	S	S	E	■	T	A	
P	A	S	■	P	R	E	T	■	T	R	O	U	■	
■	T	■	R	E	A	L	I	S	E	■	C	R	U	
C	I	A	O	■	S	I	R	E	N	E	■	E	S	
■	O	P	T	E	■	M	A	R	O	U	F	L	E	
O	N	T	■	C	L	A	I	R	■	R	O	L	E	
■	S	E	X	U	E	■	T	A	T	O	U	E	S	

C'est arrivé un 5 decembre

1154 : élection du pape Adrien IV.
1492 : découverte d'Hispaniola par Christophe Colomb.
1560 : Charles IX devient roi de France.
1757 : bataille de Leuthen.
1792 : ouverture du procès de Louis XVI.
1946 : New York est choisie comme siège permanent des Nations unies.
1967 : massacre de Dak Son.
2006 : coup d'état aux îles Fidji.
2011 : résolution n° 2023 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : paix et sécurité en Afrique.

Célébrations :
- Journée mondiale du bénévolat.
- Cuba : Día del Constructor (Journée du constructeur).

TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE NULES :

L'Algérienne Inès Ibbou intègre le tableau final

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée lundi soir pour le tableau final du tournoi international de Nules (Espagne), après l'abandon au deuxième set de son adversaire, la Grecque Despina Papamichail.

Bien que confrontée à la tête de série N.2, l'Algérienne de 18 ans a dominé ce troisième et dernier tour qualificatif, remportant assez facilement le premier set (6-2) puis en menant 2-1 dans le second, avant que la Grecque ne se retire, victime d'un souci physique. Ibbou intègre ainsi le tableau final, où elle débutera mercredi contre l'Espagnole Angela Fita Boluda qui a bénéficié pour sa part d'une wild-card (invitation).

Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en terre battue du club S.C.U.D.E Nules et enregistre la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Néerlandaise Bibiane Schoofs (204e mondiale), la Norvégienne Ulrikke Elkeri (219e mondiale) et l'Espagnole Sivia Soler-Espinosa (222e mondiale).

BOXE/DÉSIGNATION DES STAFFS TECHNIQUES NATIONAUX:

Des propositions soumises au MJS

Des propositions ont été soumises au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la désignation des staffs techniques nationaux de boxe, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

"Des propositions ont été soumises au MJS pour la désignations des entraîneurs nationaux de différentes sélections masculines et féminines, et ce, après la clôture de la période de dépôt des candidatures et l'étude de tous les dossiers par une commission installée à ce sujet.", a déclaré à l'APS, Lyes Latreche, membre du bureau fédéral de la FAB.

La commission est composée du président de la FAB, Abdeslam Draa, les trois vice-présidents, le directeur des équipes nationales (DEN), Brahim Bedjaoui et le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane. A cet effet, le trio Dine Ahmed, Belounis Slimane et Hafid Boubekri a été proposé pour prendre en mains la sélection seniors messieurs, alors que Abdelhani Kenzi et Guemaze Abdelkader ont été désignés pour la sélection féminine seniors. Pour les juniors garçons, les entraîneurs Fratssa Mourad, Arab Hamza et Brahim Bourenane ont été proposés au MJS, alors que Majid Bengadi, Abdelbaki Belmili et Moulaye Benameur ont été proposés pour la sélection juniors filles.

HANDISPORT / MONDIAUX-2017 DE POWERLIFTING:

6è place pour les Algériens Beyour et Gerioua

Les Algériens Hadj Ahmed Beyour (+49 kg) et Samira Guerioua (+45 kg) se sont contentés, chacun, de la 6è place de leurs catégories de poids aux Championnats du Monde de powerlifting handisport (messieurs et dames) qui se poursuivent à Mexico jusqu'à jeudi.

Dans la catégorie des +49 kg, Beyour a terminé le concours avec une barre à 140 kg, réalisée à son 3è essai, après avoir entamé la compétition avec 135 kg. L'Algérien a pu, malgré tout, tirer son épingle du jeu, en se classant à la 6è position, devançant douze autres concurrents, répartis en deux plateaux. Le titre mondial chez les +49 kg est revenu au Vietnamien Le Van Cong qui a réalisé un nouveau record du monde avec une charge à 181 kg. Le Jordanien Omar Qarada a remporté la médaille d'argent (178 kg), alors que le Nigérian Adesokan Yakubu, champion d'Afrique en titre, s'est adjugé le bronze (175 kg). Chez les +45 kg (dames), Samira Guerioua, engagée dans le plateau A, a pris la 6è position grâce aux 87 kg qu'elle a soulevés à son premier essai.

Par la suite, Guerioua a échoué sur la barre de 93 kg d'une catégorie qui a enregistré la participation de 13 athlètes. Le podium des +45 kg a été partagé par la Chinoise Guo Lingling et ses 110 kg (nouveau record du monde), la Turque Muratli Nazmiye (107 kg) et l'Anglaise Newson Zoe (97 kg). Lors des compétitions de la 1re journée, l'Algérienne Nacera Belarbi s'était contentée de la 13è et avant-dernière position dans la catégorie des -86 kg, dominée par la Nigériane Alice Oluwafemiayo, la Chinoise Zheng Feifei et l'Egyptienne Hassan Gehan. Engagée dans

le plateau B, Belarbi a soulevé 83 kg à son second essai avant d'échouer à 86 kg. La vainqueur du concours, Oluwafemiayo a remporté l'or avec 145 kg, suivie de Feifei (130 kg) et Gehan (125 kg). Le dernier athlète algérien engagé aux Mondiaux de Mexico, Hocine Bettir (+65 kg) montera, vendredi, sur le plateau A de la catégorie des +65 kg. Le médaillé d`or du Grand-Prix IPC de Fizaa (Emirats arabes unis) en février dernier sera mis à rude épreuve par sept autres athlètes qui possèdent, presque, les mêmes potentialités et qui sont venus au Mexique pour le podium. Il s'agit, notamment, de l'Iranien Samad Abbasi, du Chinois Liu Lei et de l'Emirati Saïf Zaabi.

En tout et pour tout, ils seront 21 athlètes engagés dans la catégorie des +65 kg, répartis sur trois plateaux (A, B et C).

BASKET-BALL / CLASSEMENT FIBA :

L'Algérie recule de deux places et se retrouve au 88e rang mondial

L'Algérie, avec 29,3 points, a reculé de deux places au classement mondial de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) messieurs, publié lundi, et se retrouve au 88e rang, loin derrière le trio de tête toujours dominé par les Etats-Unis (836,2 pts), devant l'Espagne (693,8 pts) et la Serbie (642,1 pts).

Privé de matchs de qualification à la Coupe du Monde 2019 prévue en Chine, après avoir raté l'AfroBasket-2017, le Cinq algérien occupe la 14e place au niveau continental, alors que le Nigeria, finaliste de l'AfroBasket, est la meilleure équipe africaine (32e rang mondial, 211,4 pts), juste devant l'Angola 33e (202,6 pts) et le Sénégal 36e (178,2 pts). La Tunisie, championne d'Afrique en titre, recule également d'une place et se retrouve à la 46e position (125,1 pts). Dans le Top 10 mondial, la Lituanie (5e) et le Brésil (9e) progressent d'une place aux dépens de l'Argentine (6e) et de l'Australie (10e). Ce nouveau classement intervient après les matchs de qualification au Mondial-2019 disputés fin novembre.

Il prend en compte tous les matchs, des pré-éliminatoires régionaux jusqu'à la finale de la Coupe du Monde FIBA et inclut le tournoi olympique ainsi que les Coupes continentales. Le système précédent n'était basé que sur les compétitions et ne prenait en considération que les classements finaux des tournois.

Le principe de base est simple : chaque match vaut 1.000 points, que les deux équipes se partagent en fonction de l'écart à la fin de la rencontre. La valeur de chaque match va grandissant en fonction de l'avancée dans la compétition, ce qui signifie que dans les compétitions officielles majeures FIBA, les victoires rapportent de plus en plus de points au fur et à mesure que le tournoi progresse.

Ce nouveau classement donne également plus de valeur aux victoires à l'extérieur et il récompense plus les équipes qui battent des adversaires mieux classés qu'elles. Pour le moment, ce nouveau FIBA World Ranking Men présenté par Nike, s'applique seulement aux équipes nationales masculines seniors et leurs compétitions. La FIBA souhaite appliquer dans le futur un classement similaire pour les équipes nationales féminines seniors et les équipes nationales de jeunes (garçons et filles).

BASKET-BALL / COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (ÉLIMINATOIRES ZONE 1) 3E JOURNÉE :

L'AS Salé rejoint le GSP en tête

Le club marocain de l'AS Salé s'est imposé devant Al-Nasr de Libye 88 à 66, en match comptant pour la 3e journée du tournoi de qualification (Zone 1) de la Coupe d'Afrique des clubs champions (messieurs) de basket-ball, disputé lundi soir à Monastir (Tunisie).

A la faveur de sa troisième victoire de suite, la formation marocaine rejoint en tête du tableau le représentant algérien du GS Pétroliers, auteur lundi de sa troisième victoire de rang devant les Marocains du MAS de Fès sur le score de 71 à 68.

Les Algériens s'étaient imposés lors des deux précédentes journées devant les clubs libyens d'Al-Ittihad (85-61) et d'Al-Nasr (89-60). Mardi, toutes les équipes bénéficieront d'une journée de repos avant de reprendre la compétition mercredi.

Le tournoi de qualification de la Zone 1 enregistre la participation de six clubs, à savoir le GS Pétroliers (Algérie), l'AS Salé et le MAS Fès (Maroc), Al-Ittihad et Al-Nasr (Libye) ainsi que l'US Monastir (Tunisie).

La compétition se déroule sous forme d'un mini-championnat et les deux premiers au classement se qualifieront pour la phase finale. Huit clubs ont déjà composté leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2017, prévue du 11 au 20 décembre à Tunis. Il s'agit d'Al-Ahly du Caire (Egypte, tenant du titre),

de l'ES Radès (Tunisie, organisateur), de City Oilers (Ouganda), de Kano Pillars et de Gombe Bulls (Nigeria), de Recreativo do Libolo et d'InterClube (Angola) ainsi que d'ASCUT (Madagascar).

Classement: Pts J
1. GS Pétroliers 6 3
--. AS Salé 6 3
3. US Monastir 5 3
4. Al-Ittihad 4 3
5. Mas Fès 3 3
--. Al-Nasr 3 3

Reste à jouer
Mercredi 6 décembre:
15h00: Moghreb Fès (MAR) - Al-Nasr (LYB)
17h30: US Monastir (TUN) - GS Pétroliers (ALG)
19h30: AS Salé (MAR) - Al-Ittihad (LYB)

Jeudi 7 décembre:
15h00: AS Salé (MAR) - GS Pétroliers (ALG)
17h30: US Monastir (TUN) - Moghreb Fès (MAR)
19h30: Al-Ittihad (LYB) - Al-Nasr (LYB).

APS

ELIMINATOIRES CAN-2018 (DAMES) PRÉPARATION :

La sélection algérienne en stage à Sidi-Moussa

L'équipe nationale de football (dames) a entamé lundi un stage au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) en vue de sa double confrontation face au Sénégal entrant dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

A cette occasion, le sélectionneur national Azzedine Chih a fait appel à 26 joueuses pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'à jeudi, précise la même source.

Le match aller aura lieu le 26 février prochain au Sénégal, alors que la manche retour se déroulera le 6 mars en Algérie. Dans le cas où les Algériennes remporteraient cette double confrontation, elles affronteront au deuxième tour le vainqueur du match opposant la Libye à l'Ethiopie. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des stages périodiques effectués par les coéquipières d'Assia Rabhi, dont un s'est déroulé en juin dernier à Amman en Jordanie avec au menu deux matchs amicaux. Le premier s'était soldé par une victoire des Algériennes (1-0) face à la Jordanie alors que le second test était revenu à cette dernière (3-2). La sélection algérienne avait manqué la dixième édition de la CAN disputée au Cameroun en avril 2016.

Liste des joueuses convoquées :
Mahbouba Bekkouche, Baya Meskari, Imene Merrouche, Naïma Bouhani Benziane, Fatima Sekouane, Nadjet Fedoul, Amina Himour, Feriel Daoui (FC Constantine), Habiba Sadou, Zineb Kendouci, Isma Ouadah, Zhor Boucebci, Fatima Bara (AS Sûreté nationale), Houria Affak, Laetitia Akli, Khadidja Nefidsa, Djamila Marek (AS Alger-Centre), Saïda Aït Mehdi, Djamila Benaïssa, Loubna Adjaoud, Assia Rabhi (FC Akbou), Asma Chaïb Adda, Rahma Benaïchoune (MZ Biskra), Keltoum Arbi Aouda, Khadidja Belkadi (Affak Relizane), Sara Saïdoune (FC Béjaïa).

LIGUE 2 (SANCTIONS) :

La JSM Béjaïa écope de quatre matchs à huis clos dont deux avec sursis

La JSM Béjaïa (Ligue 2 algérienne) a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, pour «utilisation de fumigènes et pierres avec blessure d'un officiel de police», lors du match disputé vendredi dernier à domicile en championnat face au CABB Arréridj (défaite 2-1), a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, le club béjaoui devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, indique la même source, précisant que l'autre grief retenu contre la JSMB est «la dégradation d'une partie de barreaudage de la tribune d'honneur».

Le défenseur du MC El-Eulma, Si Mohamed Mohamed et son coéquipier l'attaquant Djahel Mohamed ont écopé respectivement de quatre matchs de suspension ferme et quatre matchs, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 40.000 dinars pour «comportement anti-sportif envers officiels».

De son côté, l'entraîneur des gardiens de but de l'ASM Oran, Abrous Houssem, est suspendu jusqu'à son audition par la commission de discipline lors de la séance du lundi 11 décembre 2017. En Ligue 1, Yahia Labani (US Biskra) et Tayeb Maroci (DRB Tadjenanet) se sont vu infliger deux matchs de suspension ferme chacun pour «comportement incorrect envers adversaire» en plus d'une amende de 20.000 dinars.

Abderraouf Benguit (USM Alger), Abdelkrim Nemdil (USM El-Harrach), Ferahi Rachid (MC Oran) et Heriat Mohamed (CR Belouizdad) ont écopé chacun d'un match de suspension en plus d'une amende de 30.000 dinars pour «contestation de décision».

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL :

Kerbadj : «Pas plus d'un match par semaine au stade du 5-juillet»

Le stade olympique du 5-juillet (Alger) ne pourra abriter qu'un seul derby par semaine du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj. «Nous avons été destinataires d'une correspondance de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf nous demandant de ne programmer qu'un seul derby algérois par semaine, afin de préserver l'état de la pelouse», a indiqué le premier responsable de la LFP sur la chaîne Dzair News. La pelouse du grand stade de la capitale s'était sérieusement détériorée en début de saison, obligeant la tutelle à prendre la décision de fermer cette infrastructure après avoir abrité quelques rencontres, dont celles du MC Alger et de l'USM Alger dans le cadre des Coupes africaines interclubs. La pelouse de l'enceinte olympique a bénéficié de travaux de réhabilitation et le stade a rouvert le 14 novembre dernier à l'occasion du match amical de l'équipe nationale face à la Centrafrique (3-0).

«Pour la 14e journée de Ligue 1 prévue ce week-end, il y aura deux derbies algérois, le premier entre le MC Alger et USM El-Harrach qui se jouera jeudi au 5-juillet alors que le second entre le NA Husseïn-Dey et le CR Belouizdad se déroulera samedi au stade du 20-août-1955, du moment que l'OCO refuse d'abriter deux matchs en l'espace d'une semaine», a expliqué Kerbadj, qui regrette «l'absence d'infrastructures dignes au niveau de la capitale». L'instance dirigeante de la compétition a éprouvé des difficultés pour domicilier les six clubs de la capitale évoluant en Ligue 1, surtout que le stade du 1er-novembre de Mohammadia n'était pas homologué en début de saison.

L'AS Ain M'lila vise désormais l'accession

L'AS Ain M'lila, leader du championnat de Ligue 2 "Mobilis" de football après 13 journées, vise désormais l'accession en Ligue 1, a indiqué lundi à l'APS, son président Chedad Bensid.

"Sincèrement, nous avons commencé à réfléchir à l'accession vu les résultats positifs enregistrés par l'équipe après 13 journées, je pense que c'est jouable.

Mais il faut savoir que nos objectifs dépendront aussi des ressources financières du club.

Après le dernier match de la phase aller face à Mascara, je vais discuter avec mon staff technique pour parler de l'avenir du club sur tous les plans", a précisé Bensid.

Le premier responsable des Rouge et Noir s'est dit «agréablement surpris" par la prestation de ses joueurs depuis l'entame de la saison en remportant six victoires en autant de matchs à domicile, et reste l'unique équipe de la Ligue 2 a avoir réalisé un parcours sans faute sur sa pelouse.

"Honnêtement, on s'attendait pas à un tel parcours avant le coup d'envoi de la saison.

Je tiens à féliciter les joueurs, le staff technique, la direction du club et les supporteurs pour tous les efforts fournis ces dernières semaines.

Maintenant, il faut continuer sur cette lancée pour terminer leader de la phase aller avant d'entamer la phase retour qui reste très difficile à gérer", a t-il ajouté.

Outre sa place de leader, le club de l'Est algérien s'illustre également par ses premières places aux classements de meilleures attaque et défense, en inscrivant 22 buts contre 8 encaissés.

"Ces résultats reflètent la qualité de notre recrutement et le niveau des joueurs déjà présents avec nous l'an dernier", a expliqué le patron des "Scorpions".

Par ailleurs, Bensid a exhorté les autorités locales à venir en aide au club qui est en train de réaliser une excellente saison et proche d'une accession en Ligue1 après plusieurs années de calvaire. "Nous sommes premiers au classement mais malheureusement le club n'a reçu aucun centime depuis le début de la saison. J'ai payé certains salaires de mon argent et avec l'aide de certain commerçants de la ville. Nous avons reçu des promesses mais nous n'avons rien touché. J'espère que les autorité locales vont nous épauler dans ces moments pour atteindre notre objectif", a t-il souhaité. Au classement général, l'ASAM est en tête avec 31 points, soit six de plus que son dauphin, le MOB, auteur d'un nul vierge vendredi chez le CAB (0-0). Lors des deux prochaines et dernières journées de la phase aller, l'ASAM se déplacera à Bordj Bou Arréridj pour affronter le CABBA avant d'accueillir le GC Mascara.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL :

La Belgique et la Corée du Sud sollicitent la FAF pour des matchs amicaux

Les fédérations belge et sud-coréenne de football ont sollicité leur homologue algérienne (FAF) pour des matchs amicaux en mars et mai 2018, a appris l'APS lundi auprès de l'instance fédérale. La Belgique et la Corée du Sud, qualifiés pour la prochaine Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin-15 juillet) ont émis le souhait d'affronter les Verts pour préparer le mondial russe qui verra l'absence de l'Algérie. Contacté par l'APS, le manager général de l'équipe nationale Hakim Medane, tout en évitant de dévoiler les noms des équipes qui souhaiteraient rencontrer l'Algérie en amical, a indiqué que la FAF «est en train de recevoir des propositions de certains pays qualifiés pour le Mondial, dont les adversaires en Russie sont des sélections maghrébines avec un style de jeu qui se rapproche de celui de l'équipe nationale». La Belgique évoluera dans le groupe G en compagnie de la Tunisie, de l'Angleterre et du Panama alors que la Corée du Sud est versée dans le groupe F en compagnie de l'Allemagne (tenant du titre), le Mexique et la Suède, selon le tirage au sort effectué vendredi dernier à Moscou. Outre la Belgique et la Corée du Sud, qui avaient déjà affronté l'Algérie lors du dernier Mondial 2014 au Brésil, le Portugal de Cristiano Ronaldo a également sollicité la FAF pour un test amical avant le Mondial. «Il y aura probablement deux matchs amicaux contre des mondialistes en mars et mai prochains, mais pour le moment rien n'a encore été décidé. Il s'agit de toute une procédure notamment sur le plan organisationnel et le lieu du déroulement de ces matchs», a expliqué Medane. La prochaine date Fifa est fixée du 19 au 27 mars 2018 alors que le mois de mai 2018 verra les 32 sélections participantes au Mondial entamer leur stages de préparation ponctués par des rencontres amicales. L'équipe nationale a échoué à se qualifier pour la Coupe du monde 2018, terminant à la dernière place du groupe B avec 2 points récoltés en six matchs. Le staff technique national compte mettre à profit la prochaine date Fifa, d'autant que le prochain match officiel des Verts se jouera en septembre 2018, suite à la dernière décision de la Confédération africaine (CAF) de reporter les qualifications de la CAN-2019 de mars à septembre 2018 pour permettre aux cinq équipes du continent qualifiées pour le Mondial-2018 en Russie, en l'occurrence le Nigeria, le Sénégal, l'Egypte, la Tunisie et le Maroc de disputer des matchs amicaux de préparation à cette période. **APS**

LIGUE 1 MOBILIS-MISE À JOUR (USM ALGER) :

4 absents, 4 revenants et 2 incertains contre l'US Biskra (Club)

L'USM Alger sera privée de quatre titulaires en accueillant l'US Biskra, mardi (17h00), pour la mise à jour de la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, au moment où quatre autres joueurs-cadres effectuent leur retour, alors que deux autres restent «incertains».

«Contre l'US Biskra, l'entraîneur Miloud Hamdi sera privé des services Faouzi Yaya, Ziri Hammar, Mohamed Benyahia et Abderrahmane Meziane, tous blessés» a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, en annonçant «le retour de Nasreddine Khoualed, Raouf Benguit, Amir Sayoud et Mohamed Benkablia», alors que «le défenseur Farouk Chafaï et le milieu de terrain Hamza Koudri sont toujours incertains de participation» à ce match.

Les Rouge et Noir restent sur un bon nul chez le MC Oran (1-1), alors que l'US Biskra s'était inclinée (3-1) chez le DRB Tadjenanet, lors de la précédente journée (13e, ndlr).

En cas de succès mardi, l'USMA pourrait gravir quatre marches au classement général, et se positionner au pied du podium, ex aequo avec le MC Alger, avec 19 points pour chaque formation, alors que l'USB occupe actuellement une inconfortable place de premier club relégable (10 pts) et pourrait donc voir sa situation se compliquer davantage en cas de défaite contre l'USMA.

Le club algérois compte un autre match en retard, qu'il doit disputer en déplacement chez l'Entente de Sétif, le mardi 12 décembre (17h00), pour le compte de la mise à jour de la 8e journée.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE DE FOOTBALL EST-CAB:

Des blessés et des arrestations après le derby de la capitale

Huit personnes ont été blessées lors des actes de violences survenus lors du derby entre l'Espérance et le Club Africain, dimanche au stade de Radès en championnat de Tunisie de football, a indiqué lundi le ministère de l'intérieur tunisien. Selon la même source, vingt-sept (27) individus ont été également arrêtés pour différentes affaires (recherches, ivresse, drogue, violence, introduction de fumigènes dans le stade), indiquant qu'un groupe de personnes qui a lancé des pierres sur les voitures qui circulaient sur la route de la région du Mornag ont provoqué une blessure à la tête et à l'£il d'un citoyen et des dégâts aux voitures des sécuritaires.

Le ministère de l'intérieur précise par ailleurs que des agents de la cité nationale sportive et des sécuritaires comparaitront devant la justice pour avoir facilité l'introduction de fumigènes et flammes dans les stades lors des précédents matches, ajoutant qu'il a été procédé hier (ndlr: dimanche) à l'arrestation d'un agent de sécurité qui a tenté d'introduire des fumigènes et que des mesures règlementaires seront prises à son encontre.

APS

FORMATION:

Le CSA-Anciens joueurs de l'ASMO à petits pas pour redorer le blason malgré les obstacles

S'il y a un club réputé pour être un modèle en matière de formation en Algérie, c'est bien l'ASM Oran, sauf que depuis plusieurs années, cette équipe a perdu beaucoup de son aura, d'où cette initiative de certains de ses anciens joueurs qui ont «innové» en créant leur propre club, il y a trois ans dans l'espoir de redorer le blason.

Il s'agit du Club sportif amateur (CSA) - Anciens joueurs de l'ASMO qui dispose déjà de six catégories, allant des débutants jusqu'aux moins de 15 ans.

L'initiative est l'£uvre d'un groupe d'anciens joueurs qui se sont constitués en association dès le début des années 2000, avec comme activité principale l'organisation et la participation à des matchs de gala, avant que l'idée de se reconvertir en club sportif ne germe dans les esprits des Boubekeur Chalabi, Belkaïd Redouane, Houari Belkhetout et autres anciennes figures de proue de l'ASMO.

Tout ce beau monde se sentant marginalisé par les différentes directions qui se sont succédé aux commandes du club de leurs premiers amours, et constatant que ce dernier a perdu beaucoup de sa réputation dans le domaine de la formation, a décidé d'y remédier à sa manière.

«C'est ainsi que le CSA-Anciens joueurs de l'ASMO a vu le jour au début de l'exercice 2014-2015, animé d'une grande volonté de contribuer à la renaissance de la formation de M'dina J'dida, qui a tout le temps alimenté les clubs algériens en joueurs de talent», explique à l'APS le directeur sportif de ce club, Redouane Belkaïd.

Evoluant actuellement dans le championnat de wilaya, le CSA-Anciens joueurs de l'ASMO axe son travail essentiellement sur la formation.

La preuve : après chaque fin de saison, les joueurs de chaque catégorie sont promus automatiquement en catégorie supérieure.

Une ligne de conduite qui va contraindre les dirigeants de ce club que préside par intérim Boubekeur Chalabi à créer, dès la fin de l'exercice en cours, une nouvelle catégorie, celle des U17, jusqu'à arriver à disposer d'une équipe seniors, d'ici à quelques années.

«Et si on suit à la lettre la feuille de route tracée lors de la naissance de ce club, c'est grâce notamment à l'engagement et l'abnégation d'un bon nombre d'anciens joueurs, parmi eux certains qui se sont reconvertis en entraîneurs, à l'image des deux anciens internationaux Sid-Ahmed Benamara et Houari Belkhatouat, que le CSA est toujours en vie», a tenu à préciser le directeur sportif.

Il déplore au passage l'absence de tout contact avec les dirigeants de l'ASMO, club évoluant actuellement en Ligue 2 professionnelle, une attitude qui ne fait que conforter les anciens joueurs des Vert et Blanc dans leur conviction d'aller au bout de leur ambition.

«A l'ASMO, on n'avait jamais, par le passé, recouru à la prospection dans les jeunes catégories, car il y avait du talent dans toutes les équipes de ces catégories et leur promotion se faisait automatiquement, contrairement à ce qui est le cas actuellement», regrette Belkaïd.

Une subvention annuelle de 200.000 DA

C'est un grand défi donc que les enfants de l'ASMO entendent relever, même s'ils sont d'ores et déjà confrontés à des obstacles de taille.

Leur chemin est d'ailleurs parsemé d'embûches, comme le relève le président du club par intérim, Boubekeur Chalabi.

«Sachez qu'on travaille tous bénévolement, aussi bien les entraîneurs que les dirigeants.

Mieux, on est contraint de cotiser chacun la somme de 50.000 DA à la fin de chaque mois pour pouvoir subvenir aux besoins de nos équipes.

Ce n'est pas la subvention de 200.000 DA que nous attribue annuellement la DJS (Direction de la jeunesse et des sports, ndlr) et qui arrive toujours avec un grand retard, qui nous permettra de faire face aux exigences de notre club.

Heureusement qu'ils sont quelques autres anciens joueurs de l'ASMO à nous assister à chaque fois, car ils veulent que ce club réussisse», a-t-il dit.

Néanmoins, certains handicaps sont difficiles à surmonter malgré la bonne volonté des membres de ce club. Allusion faite notamment au manque d'infrastructures sportives qui oblige les différentes catégories de cette équipe à se partager un demi-terrain, ce qui n'est pas fait bien sûr pour leur permettre de progresser.

«C'est un problème auquel sont confrontés la majorité des clubs à Oran, mais on fait avec, car malgré ces difficultés, on parvient à former des joueurs de qualité.

D'ailleurs, trois éléments sont appelés, en mars prochain, à effectuer des tests pour intégrer le centre de formation du FC Sochaux.

C'est grâce à nos connaissances que le contact a été établi avec les responsables de ce centre qui ont envoyé un émissaire dernièrement à Oran pour voir à l'£uvre ces jeunes, donnant son accord pour qu'ils soient testés en France», a encore révélé Chalabi, l'ancien solide défenseur d'»Al-Djamaâia».

Voilà qui prouve que la pâte existe toujours à Oran, même si elle a diminué en quantité, selon l'ancien stratège de l'ASMO, Houari Belkhatouat qui dirige actuellement l'équipe des moins de 14 ans du CSA des anciens joueurs de l'ASMO.

«La région Ouest en général et Oran en particulier, a tout le temps enfanté des joueurs pétris de qualités techniques.

Tout le monde est unanime à le dire, sauf que depuis quelque temps, les talents commencent à manquer pour la simple raison que les espaces de jeu deviennent de plus en plus rares», souligne-t-il, rappelant qu'à son époque, les débuts se faisaient dans la rue.

«Aujourd'hui, le volume horaire de travail des jeunes est très loin des normes, c'est pourquoi, on assiste à des débâcles à répétition de nos sélections de jeunes», regrette-t-il.

Belkhatouat donne l'exemple

Pour revenir à son expérience avec le CSA des anciens joueurs de l'ASMO, Belkhatouat, un cadre au sein de la DJS d'Oran et qui prépare le diplôme CAF A, se dit «fier» de transmettre ses connaissances aux jeunes envers qui il veille personnellement à ce qu'ils affectionnent leur travail.

«Ce qui nous manque le plus, c'est un terrain de football où l'on peut s'entraîner selon les normes», déplore-t-il, tout en mettant l'accent sur l'importance du rôle d'encadreur des jeunes, un métier négligé en Algérie, selon lui.

«Personnellement, j'ai eu l'occasion de travailler comme entraîneur des seniors, mais j'ai compris que dans cette catégorie, l'avenir du coach dépend de ses résultats.

Il faudra aussi se débarrasser de certains principes pour espérer y faire long feu.

Raison pour laquelle je préfère aujourd'hui travailler avec les jeunes, même si en Algérie, les entraîneurs des jeunes ne sont jamais valorisés», raconte amèrement Belkhatouat.

Au train où vont les choses, il n'est pas à écarter de voir le CSA-Anciens joueurs de l'ASMO croiser le fer avec l'ASMO à l'avenir dans un derby inédit, tellement que dans les deux camps l'on est en train de réaliser un travail diamétralement opposé.

«L'ASMO reste notre club de coeur. Cependant, on suit de loin ses performances, depuis que les dirigeants de ce club nous ont complètement ignorés», commente Belkhatouat, avant de lancer un appel aux anciens joueurs des autres clubs algériens, les invitant à rééditer l'expérience oranaise un peu partout dans le pays «maintenant que les dirigeants de nos clubs ont abandonné la formation».

EQUIPE CAMEROUNAISE DE FOOTBALL :

L'entraineur Hugo Broos limogé

Le comité de normalisation de la fédération camerounaise de football (Fecafoot) a annoncé lundi le limogeage du sélectionneur belge des «Lions indomptables» Hugo Broos, rapporte le site spécialisé camfoot. La décision a été prise au terme d'une réunion tenue à Yaoundé. Le contrat de Broos qui courrait jusqu'au février 2018 a été résilié par le comité de normalisation. Pourtant, le technicien belge avait mené le Cameroun à la victoire finale lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 au Gabon, Arrivé à la tête de la sélection camerounaise en février 2016 en remplacement de l'Allemand Volker Finke, l'ancien entraineur du NA Hussein-Dey et de la JS Kabylie en Algérie n'ira pas jusqu'au terme de son contrat de deux ans. Il n'aura pas l'occasion de conduire le Cameroun à la CAN 2019, prévue à domicile. Le Cameroun s'est fait éliminer de la Coupe du monde 2018 dans un groupe B où figurait notamment l'Algérie et dominé par le Nigeria.

SALAH ÉLU JOUEUR DU MOIS AVEC UN BILAN IMPRESSIONNANT

Mohamed Salah ne cesse de se montrer plus performant avec Liverpool. Arrivé cet été sur la Mersey, l'attaquant est déjà indispensable aux Reds. Le mois dernier, l'Égyptien a inscrit sept buts en quatre rencontres : un contre Chelsea, et des doublés contre Southampton, West Ham et Stoke City.

Cavani très clair sur ses motivations

Edinson Cavani s'est exprimé sur son état d'esprit à l'heure de défier le Bayern Munich ce mardi soir en Ligue des Champions.

Si Neymar et Kylian Mbappé captent une bonne partie de la lumière médiatique depuis leur arrivée au club, Edinson Cavani poursuit son bonhomme de chemin. Il est même encore plus fort si l'on se fie à ses statistiques individuelles et son poids dans les résultats. Preuve de son impact, l'Uruguayen n'est désormais plus qu'à trois buts du record du club détenu par Zlatan Ibrahimovic. S'en rapprochera-t-il un peu plus dès ce mardi soir en Ligue des Champions, sur le terrain du Bayern Munich ? « Au moment où cela arrivera, ce sera bien. Tout le monde au club connait ma manière de penser, de me comporter. Je pense plus au collectif qu'à l'individu. Si le collectif fonctionne bien, le reste va venir. Je travaille pour donner le maximum. Si ça doit arriver, ça arrivera. Mais le plus important, c'est de lever la Coupe à la fin de la saison », a rappelé El Matador en conférence de presse. « C'est ma manière d'être, de vivre le football. Je me suis toujours comporté de la même manière. Chacun a sa façon de vivre sa vie, comme un professionnel ou à l'extérieur. Mes coéquipiers sont habitués à ça, ce sont de grands joueurs qui sont comme ça. Je respecte comment ils sont. Ce qui est important pour moi, c'est que tous les joueurs sont professionnels sur le terrain et qu'ils jouent toujours à 100%, comme s'ils étaient supporters de ce club, qu'ils doivent respecter », a ajouté Edinson Cavani, toujours aussi humble et à la disposition du collectif.

Sterling lorgne le Real

Raheem Sterling a une proposition de Manchester City sur la table. Une alléchante offre de prolongation (18 millions d'euros la saison) qu'il aimerait cependant repousser pour le moment. Selon le Mirror, l'international anglais a demandé à ses agents de patienter jusqu'à l'été prochain et une éventuelle offre venant du Real Madrid avant d'aller plus avant dans les négociations. Sous contrat jusqu'en 2020, il peut voir venir...

LE TRANSFERT D'AUBAMEYANG VALIDÉ ?

D'après la presse allemande, le Borussia Dortmund aurait décidé de vendre Pierre-Emerick Aubameyang. Buteur du Borussia Dortmund depuis 2013, Pierre-Emerick Aubameyang agace de plus en plus les dirigeants du club allemands. Récemment, ceux-ci l'ont d'ailleurs une nouvelle fois sanctionné après l'une de ses escapades, non autorisées, en Espagne. Alors que le club traverse une crise sportive, les décideurs de Dortmund auraient pris une grande décision au sujet de leur attaquant. Selon plusieurs sources et notamment le journal Bild, les dirigeants du Borussia auraient accepté de vendre leur joueur lors du prochain mercato. Courtisé par plusieurs formations (Barça, Real, Milan AC), Aubameyang pourrait être lâché en échange d'un chèque de 60 millions d'euros.

Ounas vers la sortie ?

Apparu à 7 reprises depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, Adam Ounas pourrait quitter Naples cet hiver, six mois après son arrivée seulement. En effet, si l'on en croit le quotidien Il Mattino, l'international algérien figurerait sur les tablettes du Chievo Verone qui serait déjà venu prendre quelques renseignements.

Mourinho : «Pogba est phénoménal...»

Présent en conférence de presse avant la rencontre de Ligue des Champions, José Mourinho a dit tout le bien qu'il pensait de Paul Pogba, notamment après son expulsion face à Arsenal : « Paul Pogba est très content de jouer demain, c'est le match qui compte. Il est un peu fatigué parce que le week-end dernier c'était un gros match et il n'a que deux jours de récupération avant d'affronter le CSKA Moscou. Il va essayer de continuer sur sa lancée car, depuis qu'il est revenu de blessure, il est phénoménal ».

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 6 décembre 2017 / 17 Rabie Al Awal 1439 - N° 1778 - 5e année

ALGÉRIE - THAÏLANDE

Le Président Bouteflika félicite le Roi de Thaïlande pour la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Roi de Thaïlande, Maha Vajiralongkorn Bodindradebayavarangkun, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé son «entière disponibilité» à œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays.

«La célébration par la Thaïlande de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères et chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple thaïlandais ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer, avec votre Majesté, au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a affirmé le président Bouteflika.

ALGÉRIE-CHINE

M. Raouya reçoit le vice-président du Comité chinois de la conférence consultative politique du peuple

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu mardi à Alger une délégation chinoise conduite par le vice-président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois, Chen Yun, avec lequel il a évoqué l'état de la coopération entre les deux pays et les moyens de son renforcement, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les différents volets de la coopération bilatérale qu'ils ont qualifiée de "fructueuse", notant également qu'elle connaît un "essor particulier" depuis plusieurs années et a pu évoluer, grâce à la volonté politique des dirigeants des deux pays, vers un "partenariat global et stratégique", a précisé la même source.

A cet effet, le ministre a rassuré son interlocuteur quant à l'importance accordée par l'Algérie au développement et à la consolidation de sa coopération avec la Chine qui demeure son premier partenaire économique et commercial.

M. Raouya a également réitéré la disponibilité de la partie algérienne à œuvrer pour le renforcement des relations économiques bilatérales, notamment par "des investissements plus accrus des entreprises chinoises en Algérie", souhaitant que "ces entreprises puissent prendre ainsi part à l'effort de diversification de l'économie algérienne en multipliant et en diversifiant les formes d'investissements en partenariats dans les différents secteurs d'activité".

Pour sa part, M. Yun a exposé, à cette occasion, l'expérience du développement économique et social de son pays et les politiques économiques mises en œuvre pour atteindre les résultats escomptés dans ce cadre.

Evoquant le projet structurant du Port centre d'El Hamdania (Cherchell) , les deux parties ont confirmé leur volonté de conjuguer leurs efforts pour la concrétisation de cet ouvrage stratégique au service des économies des deux pays.

APS

A L G É R I E - F R A N C E

Le président français Emmanuel Macron en visite d'amitié et de travail aujourd'hui en Algérie

Le président français, Emmanuel Macron, effectuera aujourd'hui une visite d'amitié et de travail en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République "A l'invitation de Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, son excellence Monsieur Emmanuel Macron, président de la République française, effectuera aujourd'hui 2017, une visite d'amitié et de travail en Algérie", précise la même source.

"Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du partenariat d'exception que l'Algérie et la France sont attelées à bâtir et à conforter, sera une occasion pour les deux pays, notamment durant les entretiens entre les deux Chefs d'Etat, d'explorer de nouvelles voies pour renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la France et de procéder à une concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", souligne la Présidence de la République.

Pour la promotion de la "relation d'exception"

Le président français, Emmanuel Macron, effectuera aujourd'hui une visite d'amitié et de travail en Algérie, afin de donner un nouvel élan à la coopération économique algéro-française qui traduirait la volonté partagée par les deux Etats et maintes fois exprimée pour la promotion de "relations fortes" et parvenir, à terme, à bâtir "une relation d'exception". La visite de M. Macron, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat d'exception que les deux pays sont attelés à bâtir sera une occasion pour les deux parties, notamment dans les entretiens entre les deux chefs de l'Etat, d'explorer de "nouvelles voies pour renforcer la coopération et le partenariat et de procéder à une concertation sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun". Le président français, qui sera accompagné du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, aura à s'exprimer sur la coopération bilatérale dans les domaines politique et socio-économiques, les questions internationales et régionales notamment la Libye, le Mali et le Sahel et aussi sur la question mémorielle. Dans le registre de la coopération bilatérale, il est attendu à ce que la visite de Macron, la première depuis son accession à la magistrature suprême, ouvre de nouvelles perspectives de partenariat touchant divers domaines d'activité, un partenariat déjà renforcé à la faveur des accords signés récemment à l'occasion de la 4ème session du Comité mixte économique mixte franco-algérien (COMEFA). M. Macron avait fait part lors de sa visite à Alger en février dernier en tant que candidat à la présidence française, de sa volonté de porter "une vision d'avenir" au partenariat entre l'Algérie et la France". "Ma volonté est de porter une vision ouverte, dynamique et d'avenir pour donner plus de densité au partenariat entre l'Algérie et la France", avait-il déclaré, relevant que les relations entre les deux pays se sont améliorées au cours de ces deux dernières années, notamment après 2012 suite à la visite effectuée en Algérie par le président français, François Hollande, formulant, par la même occasion, le souhait de "renforcer les relations consulaires, scientifiques, culturelles et linguistiques entre les deux pays pour former une élite sur le plan académique". Sur le plan humain, il avait estimé que la communauté algérienne établie en France, représentait "un pont vivant entre les deux pays" et incarnait "une mémoire commune", faisant aussi part de sa volonté de "renforcer et poursuivre la réconciliation des mémoires, entamée ces dernières années". A propos de la question mémorielle, M. Macron avait qualifié, pendant sa campagne pour la présidentielle, la colonisation de l'Algérie par la France de "crime contre l'humanité". Dans son message de félicitations à M. Macron après son élection, le président Abdelaziz Bouteflika avait salué une "attitude pionnière", qui place le nouveau chef de l'Etat français dans "la position-clé de protagoniste, convaincu et convainquant, du parachèvement d'une réconciliation authentique entre nos deux pays". Le président Bouteflika avait, également, évoqué "l'ouverture de nouveaux horizons porteurs de la promesse d'une mémoire résolument assumée dans sa vérité et son intégrité et d'une amitié véritablement arrivée à la maturité ainsi que d'intérêts avantageusement équilibrés". A propos des questions régionales, la visite de Macron en Algérie offre une opportunité aux deux pays de "renforcer" leur partenariat sur le plan diplomatique et sécuritaire dans la mesure où Alger et Paris ont eu particulièrement à œuvrer ces dernières années en faveur de solutions de nature à restaurer la paix et la stabilité dans certains pays de la région notamment en Libye et au Mali ainsi que la question relative à la lutte contre le terrorisme. A Paris, la visite du président français à Alger, qui sera accompagné par près d'une soixantaine de journalistes représentant l'ensemble de la presse française, a été qualifiée lundi "d'importante" par l'Elysée. Pour la présidence française, le séjour de Macron à Alger constituera une nouvelle halte dans les relations entre Alger et Paris "appelées à se développer davantage". Elle intervient, d'une part, dans le sillage de la signature de plusieurs accords de coopération économique entre les deux pays à l'occasion de la tenue à Alger au mois de novembre dernier de la 4ème session du COMEFA et, d'autre part, à la veille de la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) prévu demain jeudi à Paris, sous la co-présidence des Premiers ministres des deux pays. "La présente session du COMEFA constitue une étape importante pour la préparation du CIHN (...) et la prochaine visite qu'effectuera en Algérie le président français Emmanuel Macron", avait souligné au mois de novembre dernier le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel à l'ouverture des travaux du COMEFA. Relevant, à cette occasion, que "la présente session se tient à un moment où les relations d'ensemble et la coopération économique entre l'Algérie et la France sont substantiellement développées et étoffées", assises sur un socle solide d'intérêt mutuel et orientées vers un avenir appelé à donner lieu à une coopération encore étroite entre les deux pays, M. Messahel a souligné le "caractère stratégique" de cette coopération, avec l'ambition commune de parvenir, à terme, à l'édification d'une relation d'exception entre les deux pays. M. Messahel a rappelé, dans ce sens, l'attachement du président Bouteflika et son homologue français pour la promotion de relations fortes entre les deux pays et les deux peuples dans toute leur dimension, notamment humaine et mémorielle. Il a souligné, à cet égard, la décision des deux pays, il y a cinq ans, de mettre sur pied le COMEFA à appelé à être "un forum d'évaluation, d'impulsion et d'orientation des relations économiques bilatérales" par le biais de la création de partenariats et de joint-ventures générateurs d'investissements et susceptibles de contribuer efficacement à l'élargissement des bases du tissu industriel en Algérie.